



BEAUVAIS - CHENNE - DAYMÉ
MEULLE - ORBÉ - PUYRAVEAU
RIGNY - TILLÉ - VRÈRES

SAINT LÉGER De MONTBRUN



Pique-nique des habitants de Daymé - 2011



Pique-nique des habitants de Tillé - 2011



Pique-nique des habitants de Puyraveau - 2010



Pique-nique des habitants de Meulle - 2011



Pique-nique des habitants de Chenne - 2011

**Bulletin Municipal
N° 27 - Année 2011**

ISARES

Féminin
Masculin



Centre Cial SUPER U - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 96 18 97



Pizza presto

06 10 79 43 23

GAEC
du Chemin
de Fleury

GAEC
du Chemin de Fleury
FROMAGES FERMIERES
VENTE



13, rue de Fleury - LAUNAY - 79100 LOUZY
Fromages fermiers Tél. : 05 49 66 52 08
Bureau Tél. : 05 49 96 01 00 - Fax : 05 49 96 00 31

MAXAUTO

RÉPARATION ENTRETIEN ÉQUIPEMENT

76 CENTRES MAXAUTO
EN FRANCE

MAXAUTO ONLINE @
sur www.maxauto.com

PAIEMENT EN 3 FOIS
avec votre Carte bancaire*

THOUARS Rue du Champ de Plaisance
SAINTE VERGE Parking E. Leclerc
05 49 66 15 15

Ouvert du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h, le samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h

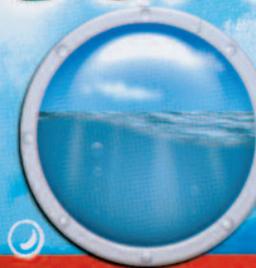
COMMERCE INDÉPENDANT EXPLOITÉ EN FRANCHISE PAR SARL CENTRE AUTO 2000

l'Opticien thouarsais

Lunettes - Lentilles - Solaires

Centre commercial SUPER U
Boulevard de Diepholz - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 66 55 98
e-mail : opticien-thouarsais@orange.fr

SUPER NET



PRESSING
BLANCHISSERIE
Traitement Cuir/Tapis

Galerie marchande **SUPER U** - 79100 THOUARS
05 49 96 14 65

MARBRIERIE PORTET

Un artisan marbrier à votre service
CAVEAUX - MONUMENTS
Atelier de Gravures
Magasin d'articles funéraires - Travaux mini-pelle

Exposition permanente
de monuments



Fabricant d'articles funéraires

Z.A. Rte d'Argenton-les-Vallées - STE-RADEGONDE - 05 49 66 07 29

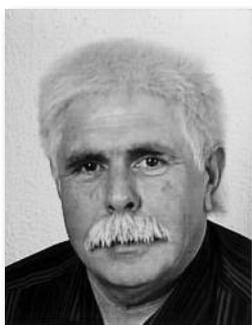


ASSURANCE • BANQUE
ÉPARGNE • SERVICE

Groupama Centre-Atlantique
DIRECTION RÉGIONALE DE NIORT
9, avenue Victor Leclerc - 79100 THOUARS
Tél. : 05 49 66 67 29 - Fax : 05 49 66 40 24
www.groupama-centre-atlantique.fr

SOMMAIRE

● LE MOT DU MAIRE	3
● LA VIE COMMUNALE:	
- Les services de ma commune	4
- Infos Pratiques	5
- En bref	6-9
- Les insolites	10
- Syndicat de la Vallée du Thouet ...	11-12
- Les maréchaux ferrants	13
● NOS ÉCOLES	15-16
● BUDGET COMMUNAL:	
- Le budget 2011	17
● LES PROJETS:	
- Lotissement des Terres Fortes	18
- Une nouvelle école	19
- Terre saine	20-21
- La dépollution de l'ex-Etamat	22
- Projet TIPER	22-23
● NOS ASSOCIATIONS:	
- Anim' Music	24
- ACCA	25
- Association Parents d'élève	25
- Amicale des Agriculteurs	26
- Anciens combattants	29
- Déco-Village	30
- Club "Nous Tous"	31
- Nostalgie	31
- Comité des Fêtes	32
- Gymnastique Volontaire	33
- Les Mordus de Théâtre	34
- Ping-Pong Club	35
- Tennis-Club Montbrunois	36
- Union Sportive de Vrères	37
- Téléthon	38
● ÉVÉNEMENTS 2012: Calendrier des fêtes et manifestations 2012	40



LE MOT DU MAIRE

Au seuil de chaque nouvelle année, il est de tradition de vous communiquer un bilan des réalisations et projets en cours afin de vous tenir informé, au mieux, de la vie de notre commune

Réalisations 2011 ou en cours

- la rénovation de l'étage de la mairie qui est consacré aux archives (isolation, électricité et chauffage),
- la plantation d'une haie à la salle socio-éducative,
- le sablage de trottoirs dans le village d'Orbé,
- l'amélioration apportée sur l'installation électrique de la salle omnisport,
- l'achat d'un nouveau logiciel pour se conformer à la nouvelle réglementation dans la gestion des délibérations et arrêtés municipaux,
- les travaux de réseau téléphonique rue de Chambon à Vrères pour la réalisation de nouvelles constructions,
- la réalisation du petit lotissement des Terres Fortes (3 parcelles),
- **n'a pu être réalisé**: l'aménagement du carrefour à Vrères au niveau du restaurant « Le Montbrun » par défaut de subventions (celles-ci nous seront attribuées lorsque nous aurons établi un plan de circulation pour les personnes à mobilité réduite).

Cadre de vie

La commune s'était engagée à utiliser moins de produits phytosanitaires. Nous avons réussi sur certains villages à mettre en place un fleurissement et un plan de désherbage avec le concours du Pays Thouarsais. Nous avons inséré à l'intérieur du bulletin un coupon réponse pour les personnes qui voudraient participer et tenir des espaces sans herbes devant leur domicile pour protéger l'environnement.

Dépollution de l'Etamat: vous trouverez un article du Lieutenant Colonel VANDAL, la réouverture de la RD 65 étant prévue en octobre 2012.

Les investissements 2012

Nous allons réaliser:

- le réseau d'eaux pluviales d'une partie de la rue des Hauts Baudats, de la rue du Général Quéteineau et de la rue du Lavoir,
- l'aménagement du lotissement des Terres Fortes,
- la défense incendie de Rigny sera assurée par la pose d'une bâche de 120 m³,
- la construction de l'école du SIFUP avec la commune de ST-MARTIN-DE-MACON: le retard qui a été pris est dû à l'obtention de la subvention d'Etat qui ne nous est parvenue que fin juillet et aux appels d'offres infructueux.

Réformes territoriales

La réforme territoriale implique aux communes isolées de nous rejoindre. Elles le feront au 1er janvier de cette nouvelle année et sont au nombre de 6. Bientôt elles seront rejointes par les communes de l'Argentonnais et peut-être 3 ou 4 communes de l'Airvaudais pour former un territoire de 25 communes. Cependant, cela peut encore évoluer car Madame la Préfète prendra sa décision en fin d'année 2011 ou début 2012.

Nous nous dirigeons vers de grandes communautés de communes et certainement vers la création de communes nouvelles c'est-à-dire un regroupement de communes sous une seule entité. Les moyens financiers iront de préférence vers ces nouvelles collectivités. C'est pour cette raison qu'il nous faudra avoir le maximum d'installations pour répondre favorablement à de tels regroupements et pouvoir recevoir des services décentralisés des intercommunalités.

Je terminerai en adressant, comme chaque année, tous mes remerciements aux membres du conseil municipal, aux agents municipaux, aux responsables associatifs qui participent à l'animation de la commune.

En mon nom et au nom de toute l'équipe municipale, je tiens à vous présenter mes meilleurs vœux de bonheur, santé et prospérité à toutes et à tous pour cette nouvelle année.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE !

Le Maire,
Jean Jacques PETIT

LES SERVICES DE MA COMMUNE

MAIRIE

Le secrétariat est ouvert au public les :

Lundi	16 h 30 - 18 h 30
Mardi	10 h 30 - 12 h 00
Mercredi	16 h 00 - 18 h 00
Jeudi	13 h 30 - 15 h 30
Vendredi	16 h 30 - 18 h 00

Nos coordonnées :

Tél. : **05 49 96 70 01** - Fax : **05 49 96 72 01**

Attention!!! Notre adresse email a changé :

mairiestlegerdemontbrun@thouars-communaute.fr

Site internet : **www.st-legerdemontbrun.fr**

Pour rencontrer Monsieur le maire, prendre rendez-vous auprès du secrétariat.

Écoles : un regroupement pédagogique a été constitué avec la commune de Saint-Martin-de-Macon et un service de ramassage scolaire assure la liaison entre les deux communes et dessert tous les villages.

École maternelle : École "Soleil Levant"

Saint-Martin-de-Macon : **05 49 96 74 84.**

École élémentaire : Écoles "Arc en Ciel" et "Lune d'Argent"

- Saint-Léger-de-Montbrun : **05 49 96 70 26 / 05 49 96 72 41.**

Garderie périscolaire :

Elle est ouverte tous les jours scolaires.

Tarifs 2012 : 1,68 € matin ou soir et 2,42 € matin et soir.

Deux agents accueillent les enfants à l'ancienne école à Orbé au 41 rue Raymond Duplantier. Le matin, à partir de 7 h 30, Isabelle BERTHONNEAU assure le service. Puis le soir jusqu'à 18 h 30, Aline PIERRE accueillera vos enfants.

Une fiche d'inscription est distribuée aux enfants chaque année scolaire. Tél. **05 49 96 73 96.**

Bibliothèque : La bibliothèque départementale met à votre disposition des livres à la mairie. Le prêt est gratuit.

Service Aides ménagères :

A.D.M.R. de Oiron : **05 49 96 54 49.**

Portage de repas :

Maison de retraite de Oiron : **05 49 96 51 12.**

Pour tous vos dossiers de demande d'aide sociale, d'APA, vous devez prendre rendez-vous avec Katy MARTIN à la mairie au **05 49 96 70 01.**

Assistante sociale : Si vous souhaitez rencontrer une assistante sociale, adressez-vous au centre médico-social de Thouars - Rue Gambetta - **05 49 68 07 33.**

Ordures ménagères :

Les ordures ménagères sont collectées le lundi matin. Sortir les poubelles le dimanche soir. Si le lundi est férié, la collecte s'effectue le vendredi suivant.

Les bornes d'apport volontaire sont à votre disposition dans les villages de Chenne, Puyraveau, Orbé, Vrère et Meulle pour le verre, les papiers, les petits cartons, le plastique et les boîtes métalliques.

2 déchetteries sont à votre disposition :

• Déchetterie du Grand Rosé

- du lundi au samedi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30

• Déchetterie de Taizé

- le mardi de 8 h 45 à 12 h 15 et de 13 h 45 à 18 h 30 ;

- le samedi de 8 h 45 à 12 h 15.

Service des eaux : S.I.A.D.E. de Thouars - **05 49 66 01 06.**

Électricité :

SÉOLIS - Ste-Radegonde-des-Pommiers - **05 49 66 06 08.**

Nos équipements :

Pour vos fêtes de famille, vos mariages et vos réunions, vous disposez de trois salles situées à Vrères :

• La salle socio-éducative d'une capacité d'accueil de 240 personnes.

• La salle annexe de la salle socio-éducative d'une capacité de 45 à 50 personnes.

Ces deux salles communiquent et peuvent être louées ensemble ou séparément.

• La salle Pierre Quéteineau d'une capacité de 100 personnes.

Tarifs 2012 de location des salles, pour les particuliers domiciliés sur la commune, dans un but non lucratif :

Salle Pierre Quéteineau : 60 €

Salle socio-éducative et annexe :

- *Salle socio-éducative seule :* 137 €

- *Salle annexe seule :* 45 €

- *les deux salles :* 171 €

Lave-vaisselle : 20 € / location micro : 15 €

Entre le 15 octobre et le 15 avril un forfait chauffage de 60 € (*grande salle*), de 25 € (*salle annexe*) et de 30 € (*salle Quéteineau*) vous sera demandé.

Si vous louez une salle pour plusieurs jours, vous bénéficiez d'un demi-tarif à compter du 2^e jour consécutif de location.

À chaque location, vous devez verser une caution de 152,45 €.

Pour les locations à compter des mois de mai jusqu'en septembre, il est préférable de réserver huit à douze mois avant.

Tarifs 2012 des locations de salles, pour les associations communales,

• **dans un but non lucratif :**

Salle socio-éducative : gratuite en semaine.

Week-end et jours fériés : 65 €

Salle annexe : gratuite

Salle Pierre Quéteineau : 60 €

• **dans un but lucratif :**

Salle socio-éducative : 105 €

Salle socio-éducative et annexe : 121 €

Pour toutes les associations communales, une location par année soit de la salle socio-éducative soit de la salle Pierre Quéteineau est accordée à titre gracieux.

Pour toutes ces locations, le forfait chauffage est dû entre le 15 octobre et le 15 avril.

INFOS PRATIQUES

FORMALITÉS ADMINISTRATIVES	LIEUX	PIÈCES À FOURNIR	COÛT	REMARQUES
Carte nationale d'identité	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> * La présence du demandeur est obligatoire. - votre ancienne carte d'identité (en cas de renouvellement ou de modification) - 2 photos d'identité. - 1 justificatif de domicile à votre nom - copie intégrale de l'acte de naissance si l'ancienne carte est périmée depuis plus de 2 ans ou si votre situation matrimoniale a changé. 	Gratuit ou 25 € en timbres fiscaux en cas de perte ou vol	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter votre ancienne carte d'identité en cas de renouvellement ou modification - En cas de perte ou de vol, apporter votre déclaration. - Accord de l'autorité parentale pour les mineurs (présence d'un parent obligatoire)
Passeport biométrique	Retirer un formulaire à la mairie de Saint-Léger-de-Montbrun puis prendre Rendez-vous à la Mairie de Thouars	<ul style="list-style-type: none"> * La présence du demandeur est obligatoire. - copie intégrale de l'acte de naissance - 2 photos d'identité. - 1 justificatif de domicile à votre nom - Ancien passeport 	1 timbre fiscal à 86 € (adultes) ou 42 € (15 à 18 ans) ou 17 € (-15 ans)	<ul style="list-style-type: none"> - Apporter votre ancien passeport en cas de renouvellement ou de modification. - Accord de l'autorité parentale pour les mineurs (présence d'un parent obligatoire)
Autorisation de sortie du territoire	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Carte nationale d'identité du mineur. * Présence d'un parent obligatoire 	-	La demande ne doit pas être faite à plus de 3 semaines avant le départ de l'enfant.
Carte grise	Mairie ou Préfecture	<ul style="list-style-type: none"> - Certificat d'immatriculation. - Certificat de cession - 1 pièce d'identité. - L'ancienne carte grise. - 1 justificatif de domicile. - 1 enveloppe timbrée au tarif recommandé ou 1 "lettre max" 20 g libellée à votre adresse 	Varie en fonction de la puissance et de l'âge du véhicule. Pour les anciennes immatriculations, en cas de changement de domicile, 2,50 € de frais d'acheminement	En cas de changement de domicile, le changement d'adresse sur la carte grise est obligatoire. Pour les nouvelles immatriculations, joindre une copie de la carte grise, pour les anciennes immatriculations, joindre l'original de la carte grise
Casier judiciaire	Casier judiciaire national - 107, rue de Landreau 44079 Nantes Cedex 1	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer son état civil et adresse 	-	Pour les personnes nées à l'étranger, 23 allée d'Orléans, 44035 Nantes Cedex.
Copie intégrale de l'acte de naissance	Mairie du lieu de naissance	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer nom, prénom et date de naissance 	-	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.
Copie intégrale de l'acte de mariage	Mairie du lieu de mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Indiquer noms, prénoms des époux et la date du mariage. 	-	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.
Copie intégrale de l'acte de décès	Mairie du lieu de décès ou du dernier domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Date du décès, nom, prénom 	-	Joindre une enveloppe timbrée et libellée à votre adresse.
Liste électorale	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> - Carte d'identité ou livret de famille - Justificatif de domicile 	-	<ul style="list-style-type: none"> - Avoir 18 ans ou les avoir à la clôture de la liste. - Inscription avant le 31 décembre.
Duplicata du livret de famille	Mairie du lieu du mariage	<ul style="list-style-type: none"> - Noms, prénoms des époux, la date et lieu du mariage, la date et lieu de naissance des enfants. 	-	En cas de perte ou de séparation des époux.
Recensement militaire à partir de 16 ans	Mairie du domicile	<ul style="list-style-type: none"> * La personne exerçant l'autorité parentale doit être présente 	-	Obligatoire pour tous les jeunes ayant atteint 16 ans.
Certificat d'urbanisme	Mairie ou Communauté de Communes du Thouarsais	<ul style="list-style-type: none"> * Toute personne intéressée par un terrain 	-	Se renseigner en mairie.
Permis de construire (PC) ou déclaration préalable (DP)	Mairie ou Communauté de Communes du Thouarsais	<ul style="list-style-type: none"> - Dossier PC si travaux de + de 20 m² - Dossier DP si travaux de - de 20 m² 	-	Pour toutes constructions ou modifications de l'existant.
Stocks de Vins	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Déclarations en mairie avant le 31 août de chaque année 	-	
Récolte de vins	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Déclarations en mairie avant le 25 novembre de chaque année 	-	
Concessions au cimetière communal	Mairie	<ul style="list-style-type: none"> - Les demandes sont à effectuer en mairie 	Tarifs 2012 : 30 ans : 40 € le m ² 50 ans : 60 € le m ² Le tarif perpétuelle est supprimé à partir du 1 ^{er} janvier 2012	<ul style="list-style-type: none"> Pour déposer les cendres d'un défunt : - Columbarium : 351 € (30 ans) - Caverne : 323 € (30 ans)



ÉTAT CIVIL

NAISSANCES

Le 28 décembre 2010, **Manon MAINARD** née à SAUMUR
 Le 15 février 2011, **Martin FAUCHER** né à BRESSUIRE
 Le 30 mars 2011, **Tom LANDREAU** né à SAUMUR
 Le 12 avril 2011, **Louann WANLIN** née à BRESSUIRE
 Le 30 avril 2011, **Alexis CATMAN** né à BRESSUIRE
 Le 27 mai 2011, **Marcia GATHÉ-BERTHELOT** née à SAUMUR
 Le 31 mai 2011, **Prune NESSI** née à BRESSUIRE
 Le 27 juillet 2011, **Léo PAIROCHON** né à BRESSUIRE
 Le 18 août 2011, **Hugo BODY** né à SAUMUR
 Le 21 août 2011, **Louis BAUDIN** né à SAUMUR
 Le 31 août 2011, **Loan CHAMPIGNY** né à BRESSUIRE
 Le 02 septembre 2011, **Sacha GELOT** né à SAUMUR
 Le 26 octobre 2011, **Dylan PIPEAU-PIGEAU** né à SAUMUR
 Le 03 novembre 2011, **Léa BLAY** née à BRESSUIRE
 Le 30 novembre 2011, **Sidji CHARRIOT** née à SAUMUR

MARIAGES

Le 9 juillet 2011, **Marine CHAUVIN & Rudy LUEZ**
 Le 20 août 2011, **Sandrine TURQUOIS & Michaël LE DOUARIN**

DÉCÈS

Le 12 avril 2011, **Gilbert BOURREAU** âgé de 91 ans.
 Le 9 mai 2011, **Jean-Paul DELAVAUULT** âgé de 64 ans.
 Le 7 juin 2011, **Didier LARRIEU** âgé de 55 ans.
 Le 1^{er} juillet 2011, **Françoise FERRÉ**
 épouse BARRÉ âgée de 72 ans.
 Le 11 juillet 2011, **Jean-Michel LOHIER** âgé de 56 ans.
 Le 22 juillet 2011, **Gilles LE DOUARIN** âgé de 58 ans.
 Le 16 août 2011, **Claude BROTIER** âgé de 85 ans.
 Le 5 octobre 2011, **Franciszka DZIADURA**
 veuve FOURNIER âgée de 99 ans.
 Le 18 novembre 2011, **Stève TASCHE** âgé de 45 ans.

PIQUE-NIQUES DE NOS VILLAGES

Cette année, pour la première fois un pique-nique a été organisé dans le village de Meulle, le 10 septembre dernier, qui a pu rassembler une vingtaine de personnes. Parmi les convives on a pu compter sur la présence de Madame Renée NOÉ, la doyenne du village de MEULLE.



Dans les autres villages de la commune aussi, des bénévoles ont organisé des journées pique-niques qui se sont déroulées :

Au mois de juin à Puyraveau, le 19 juin à Daymé, au mois de juillet à Tillé, le 4 septembre 2011 à Chenne.

Tous les participants ont apprécié ces moments d'échanges entre voisins et vous invitent l'année prochaine à les retrouver encore plus nombreux !!!

REPAS DU CCAS DE ST-LEGER-DE-MONTBRUN

Le samedi 1^{er} octobre 2011, les aînés de notre commune se sont retrouvés autour d'un repas organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Saint-Léger-de-Montbrun.



Ils étaient 78 convives pour cette journée qui s'est déroulée dans la bonne humeur avec le spectacle assuré par Jimmy PIERRY le ventriloque et au rythme de la musique de M. BODIN.



AU REVOIR À NOTRE DOYENNE

La commune de ST-LEGER-DE-MONTBRUN regrette le départ de Mme Franciska FOURNIER, la doyenne de notre commune, à l'aube de ses 100 ans qu'elle aurait fêté le 6 juin prochain.

Le doyen de la commune de ST-LEGER-DE-MONTBRUN qui lui succède est M. CLOCHARD Georges de Puyraveau, âgé de 92 ans. Né le 05 octobre 1919, il est arrivé en 1921 à Puyraveau.



Il a été premier adjoint sous le mandat de M. BIBAULT. M. CLOCHARD a été un des pionniers qui a participé à la création du premier bulletin municipal de la commune de ST-LEGER-DE-MONTBRUN.

OPÉRATION TICKETS PISCINE



La commune finance l'achat de 5 tickets de piscine pour les jeunes âgés de 12 à 16 ans, nés entre le 1^{er} janvier 1996 et le 31 décembre 2000. Vous pourrez bénéficier de cette opération dès le début de la saison estivale. N'hésitez pas à vous inscrire auprès de la mairie!
En 2011, 35 enfants ont bénéficié de cette prestation.

CONSULTEZ NOTRE SITE INTERNET

Nous vous rappelons que la commune de St-Léger-de-Montbrun dispose d'un site internet dont voici l'adresse: www.st-legerdemontbrun.fr
N'hésitez pas à le consulter pour connaître les dernières informations sur la commune: les comptes rendus des réunions de conseil municipal, les derniers événements sur notre territoire, l'actualité de nos associations, etc.

NOUVEAUX HABITANTS

Si vous venez d'arriver sur notre commune n'oubliez pas de vous présenter à la mairie. Nous ne manquerons pas de vous donner toutes les informations utiles pour faciliter votre installation sur notre commune et vous aider à découvrir notre territoire.

TERRAIN À VENDRE

Nous recevons en mairie de nombreuses demandes d'acquisition de terrains à bâtir. Si vous possédez des terrains situés en zone constructible que vous souhaitez vendre, vous pouvez en informer la mairie pour dresser une liste des terrains à vendre sur la commune qui sera communiquée aux demandeurs et diffusée sur notre site internet si vous le souhaitez.

SÉJOUR DES ENFANTS EN CENTRE DE LOISIRS SANS HÉBERGEMENT

Le Conseil municipal peut allouer une participation financière de 7 euros par enfant et par jour pour un maximum de 10 jours par année civile aux parents dont les enfants, âgés de 3 à 11 ans, domiciliés sur la commune fréquentent les centres de loisirs sans hébergement, pendant les vacances scolaires (*petites et grandes vacances*). L'aide financière est accordée en fonction des revenus de la famille. Renseignez-vous auprès de la mairie.

En 2011, 24 enfants ont bénéficié de l'aide communale pour leurs séjours en centre de loisirs sans hébergement.



LES ASSISTANTES MATERNELLES DE LA COMMUNE

De nombreux parents, nous demandent la liste des assistantes maternelles agréées de la commune :

Voici donc la liste actuelle de notre commune :

CHENNE:

Mme GUENECHAULT Sylvie

ORBE:

Mme DAVID Céline

Mme GUILLARD Marie-Noëlle

Mme LHOMEDET Sylvie

VRETES:

Mme BARIN-COTILON Dominique

Mme BOUJU Béatrice

Mme CHARUAULT Martine

Mme FOUILLET Elisabeth

Mme JANNETEAU Gwenaëlle

Mme ONILLON Maryvonne

Mme PORCHAIRE Nelly

Mme RAMBAULT Cynthia

Cette liste est tenue à jour et consultable en mairie ainsi que sur le site internet du conseil général des Deux-Sèvres.

Vous pouvez aussi vous adresser au Relais d'assistantes Maternelles de THOUARS:

COLEG'RAM - 9 rue Maurice Ravel - 79100 THOUARS

Tél. 05 49 67 97 68

Mail: espace-parents@ville-thouars.fr



ÉLECTIONS 2012

Les élections présidentielles:

- premier tour: le 22 avril 2012
- deuxième tour: le 6 mai 2012

Les élections législatives:

- premier tour: le 10 juin 2012
- deuxième tour: le 17 juin 2012

Cette année sera aussi le moment de la refonte des listes électorales. Chaque électeur va donc recevoir, courant avril, une nouvelle carte électorale à son domicile, sur laquelle figurera un nouveau numéro d'électeur.

Pour les nouveaux habitants qui souhaitent s'inscrire sur la liste électorale, cette démarche est possible tout au long de l'année civile mais ne sera effective qu'au 1^{er} janvier de l'année suivante.

Pour cela, il faut vous présenter à la mairie avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.

Dans cette attente, vous pouvez voter dans la commune où vous étiez inscrit précédemment.



Les Chiens

Chaque année, de nombreux chiens divaguent sur nos routes communales. Nous rappelons aux maîtres de bien vouloir les tenir en laisse ou renfermés sur leur propriété.

Toute personne ayant trouvé un chien en divagation sur notre commune doit appeler la mairie afin que cet animal soit conduit au chenil de POMPOIS. La communauté de Communes qui gère ce service effectuera des recherches pour retrouver son propriétaire qui devra venir chercher l'animal au chenil et s'acquitter des frais suivants: 30€ de prise en charge + 8€/jour de frais de pension.

De plus, si l'animal n'est pas identifié à l'aide d'une puce électronique ou d'un tatouage, le propriétaire devra régler 55€ de frais de vétérinaire. Au bout de 8 jours, l'animal est déclaré abandonné et devient donc adoptable. Si son propriétaire souhaite l'abandonner cela est facturé 90€.

RAPPEL: ANIMAUX ERRANTS



Les Chats

En ce qui concerne les chats la procédure est la même. Seuls les prix diffèrent:

Les frais de prise en charge s'élèvent à 30€ + 4€/jour de frais de pension.

De plus, si l'animal n'est pas identifié à l'aide d'une puce électronique ou d'un tatouage, le propriétaire devra régler 55€ de frais de vétérinaire.

Au bout de 8 jours, l'animal est déclaré abandonné et devient donc adoptable. Si son propriétaire souhaite l'abandonner cela est facturé 50€.

INCINÉRATION DE VÉGÉTAUX: RAPPEL



L'arrêté préfectoral en date du 29 juin 2010 portant réglementation relative aux brûlages, à la prévention des incendies et à la protection de l'air nous rappelle que **l'incinération des déchets ménagers ou assimilés (dont font partie les déchets verts) est interdite, en plein air, de même que dans les incinérateurs individuels, en application de l'article 84 du règlement sanitaire départemental.**

Les déchets non collectés doivent être apportés à la déchèterie la plus proche ou, dans le cas des déchets verts, peuvent également être entreposés afin de constituer du compost.

La valorisation des déchets verts doit être privilégiée, avant que tout autre mode d'élimination ne soit envisagé.

Pour toute information complémentaire, vous pouvez prendre connaissance de l'arrêté en question sur notre site internet ou le consulter en mairie.

PROPRETÉ DES POINTS RECYCLAGE: APPEL AU CIVISME

Chaque semaine, des déchets sont laissés au pied des points recyclage présents dans nos villages. Cela va des bouteilles de bière en verre, aux médicaments, aux objets volumineux comme des chaises de jardin, des sacs contenant des excréments d'animaux, des batteries...

Nous faisons appel à votre civisme et vous demandons de bien vouloir laisser ces lieux en état de propreté, pour que cet endroit soit toujours accueillant pour les usagers, que l'on ne pollue pas notre environnement le plus proche mais surtout pour la sécurité de nos enfants. Les déchets ménagers recyclables doivent être déposés dans le conteneur approprié. Quant aux déchets volumineux et non recyclables, ils doivent être déposés à la déchèterie.

2 déchèteries près de chez vous :

Le Grand Rosé, à Louzy
Du lundi au samedi : 8 h 45-12 h 15 / 13 h 45-18 h 30
Tél. : 05 49 68 15 24

Les Coulées, à Taizé
Mardi : 8 h 45-12 h 15 / 13 h 45-18 h 30
Samedi : 8 h 45-12 h 15
Tél. : 05 49 96 62 95



Liste des déchets acceptés aux points recyclage

Les emballages

Bouteilles plastiques, flacons et bidons plastiques (dont bouteilles d'huile), emballages cartons et métalliques (ex. : boîtes de conserves, canettes de boisson, bidons de sirop, aérosols,...), briques alimentaires...

Les verres

Bouteilles, flacons, bocaux, pots de yaourts,... (sans couvercle ni bouchon)

Les papiers

Journaux, magazines et prospectus, feuilles de papier, enveloppes...

LE DÉFIBRILLATEUR: UN APPAREIL QUI PEUT SAUVER DES VIES



La commune de ST-LEGER-DE-MONTBRUN a acquis en 2010, un défibrillateur semi-automatique pour porter secours à toute personne en arrêt cardio-respiratoire. Cet équipement a été installé sur le mur d'entrée de la salle omnisports de Vrères. Malheureusement, cette année à plusieurs reprises ce matériel a été dégradé.

Nous faisons appel à votre civisme pour que cet appareil soit en bon état de fonctionnement le jour où il pourrait sauver une vie.

Qu'est-ce qu'un Défibrillateur semi-automatique ?

Un Défibrillateur semi-automatique est un appareil portable, fonctionnant au moyen d'une batterie, dont le rôle est d'analyser l'activité du cœur d'une personne en arrêt cardio-respiratoire. Cette analyse est entièrement automatique, ce qui évite à l'opérateur toute prise de décision. L'indication de délivrance du choc et le choix de l'intensité sont à la charge de la machine; seule la délivrance du choc est pratiquée par l'opérateur.

La défibrillation précoce associée à la Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP: massage cardiaque et bouche à bouche) augmente fortement les chances de survie d'une personne en arrêt cardio-respiratoire qui présente une fibrillation ventriculaire, principale cause de mort subite chez l'adulte.

Qui peut l'utiliser ?

Ils sont utilisables par les secouristes et sapeurs-pompiers, mais aussi par toute personne ayant suivi une formation aux premiers secours lors de laquelle elle aura appris comment utiliser ce matériel.

Comment procéder ?

Avant toute chose, pensez à donner l'alerte:

Appelez de l'aide dans votre environnement le plus proche et alertez (ou faites alerter) les secours en composant le **15.**

CONDITIONS PARTICULIÈRES D'UTILISATION :

- Le Défibrillateur Semi Automatique ne doit pas être utilisé chez le nourrisson.
- Chez le petit enfant, si les électrodes risquent de se toucher ou de se chevaucher, l'une d'elles est placée sur la face avant du thorax, l'autre est positionnée au milieu du dos, entre les deux omoplates.
- La présence de matériel ou de gaz inflammable ou explosif nécessite le dégagement d'urgence de la victime et la poursuite de la procédure en un lieu jugé plus sûr.
- Si la victime est porteuse d'un patch médicamenteux positionné à l'endroit où doit être collée une électrode, retirer le patch avant de coller l'électrode. Si elle est porteuse d'un pacemaker, placer l'électrode à environ 1 cm en dessous du bord du pacemaker.
- Lorsqu'une victime est allongée sur une surface mouillée, la déplacer et l'installer sur une zone sèche. Essayer rapidement sa poitrine avant de coller les électrodes.
- Éviter de délivrer un choc électrique à une victime allongée sur une surface métallique ou conductrice.
- Les postes radio et téléphones portables peuvent être à l'origine d'interférences lors de l'utilisation du Défibrillateur Semi Automatique. Les sources d'ondes radioélectriques doivent donc être éloignées de l'appareil d'au moins deux mètres.

À SAVOIR !

Des formations accessibles à TOUS existent pour être formés aux premiers secours et à l'utilisation d'un défibrillateur.

Pour cela, contactez le centre de secours de THOUARS au 05 49 68 49 62.

1,4 KG LA PATATE!



Joël Poirier et son épouse, qui habitent Vrères, ont fait une belle récolte dernièrement dans leur potager.

Chacune des pommes de terre sur la photo pèse 1,4 kg! Variété: *carlita*

Une belle récolte !

69 KG LA CITROUILLE!



Mme TINSON habitante de Vrères, a aussi la main verte.

Cette année, une citrouille de 69 kg et de 2,14 m de circonférence a poussé dans son jardin.

De quoi faire une bonne soupe !

A l'année prochaine pour de plus beaux spécimens



LES ENNEMIS DE NOS MAISONS: LES TERMITES

Il a été découvert sur une propriété de Puyraveau des termites de Saintonge.

Le termite de Saintonge, insecte d'une taille variant de 2 à 8 mm, étant lucifuge et redoutant toute exposition à l'air, qui entraînerait son dessèchement, circule et travaille toujours à couvert, ce qui accentue ces difficultés de détection.

Les indices permettant d'identifier la présence des termites :

- **la présence de cordonnets** (voir photo ci-contre) généralement verticaux, à rechercher notamment dans les sous-sols où le matériau de construction est brut. Dans les étages, lorsque celui-ci est dur, le termite préférera circuler dans les plâtres lorsqu'il y en a.
- **la présence de petits trous de 2 mm environ**, noirs, visibles sur les plâtres de plafonds ou des murs lorsqu'ils ne sont pas tapissés, qui constituent des cheminées d'aération.

Actuellement la commune n'a pas pu effectuer de déclaration de **zone « termitée »**, du fait qu'un seul foyer a été recensé. En cas de présence de termites sur votre propriété ou dans votre habitation, nous vous demandons, en application de la loi n° 99-471 du 8 juin 1999, d'effectuer une déclaration en mairie et de solliciter l'intervention d'un professionnel pour éradiquer leur prolifération.

En cas de démolition totale ou partielle de bois ou matériaux infestés par les termites, les bois et matériaux contaminés par les termites sont incinérés sur place ou traités avant tout transport si leur destruction par incinération sur place est impossible. La personne qui a procédé à ces opérations en fait la déclaration à la mairie.



SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET



CÔTÉ RIVIÈRE

De nouveaux travaux pour le SMVT : la restauration écologique des petits cours d'eau



Dans le cadre du CTMA Thouet 2011-2015, le SMVT a réalisé des travaux de restauration écologique de trois cours d'eau prioritaires dont il a la compétence :

● **Le Gateau** sur 1,7 km en aval de la station de pompage de Seneuil sur la commune du Chillou et en amont de la laiterie de St-Loup-sur-Thouet. Ces travaux de recharge en granulats du lit mineur ont été accompagnés de pose de clôture,



d'aménagement d'abreuvoirs et de travaux de restauration de la ripisylve. Ils ont



été réalisés par une équipe de 3 personnes de l'Entreprise BIRONNEAU située à CHANTELOUP (79) du 22/08/2011 au 23/09/2011.

Montant des travaux: 27745€ TTC, financement Agence de l'Eau 50%, Région 20%, CG 10%.

● **Le Thouet amont** sur 1,1 km par la mise en œuvre de 9 zones de fraie pour la truite fario et par la mise en place aléatoire de blocs pour diversifier les écoulements. Ils ont été réalisés par une équipe de 3 personnes de l'Entreprise BIRONNEAU située à CHANTELOUP (79) du 08/08/2011 au 19/08/2011.

Montant des travaux: 6347€ TTC, financement Agence de l'Eau 50%, Région 20%, CG 10%.



SYNDICAT MIXTE DE LA VALLÉE DU THOUET (SUITE)



● **La Cendronne** aval sur 2,6 km du Grand Moiré à la confluence avec le Thouet par la restauration des boisements de rive et l'enlèvement de certains embâcles créant une rupture dans la continuité amont/aval et gênant ainsi le déplacement des sédiments et des poissons. Les travaux ont été confiés à l'Entreprise SYLVARIVE située à LA VERRIE(85). Ils ont été réalisés du 12/09/2011 au 16/09/2011 par une équipe de 7 personnes.

Montant des travaux: 9855€TTC, financement Agence de l'Eau 50%, CG 30%.

CÔTÉ TOURISME

Le Thouet à vélo : des sources jusqu'à la Loire!

Le Conseil Général de Maine-et-Loire a aménagé la liaison de l'itinéraire cyclable « **le Thouet à vélo** » de St-Martin-de-Sanzay à St-Hilaire St-Florent, soit jusqu'à la jonction avec la Loire à vélo.

Les hébergeurs volontaires, situés à moins de 5 km de l'itinéraire, ont été signataires de la charte « **accueil vélo** », offrant prestations et accueil spécifiques aux touristes à vélo, tout comme en Deux-Sèvres. Cet aménagement a permis de constater un accroissement de la fréquentation des touristes à vélo sur l'ensemble de la vallée du Thouet. Un guide dédié à cet itinéraire a été réalisé avec le pôle touristique international de Saumur et sa Région.

Afin de faire de la vallée du Thouet, une destination « vélo » en nord Deux-Sèvres, le SMVT travaille à la mise en place de boucles thématiques complémentaires en Thouarsais et Argentonnais. Elles seront réalisées pour la saison 2012. D'autres boucles seront aménagées sur la partie Gâtine en 2013.

Cet été, le SMVT a proposé, pour la troisième année consécutive, un programme d'animations : les « **Curiosithouet** ».

UN MÉTIER QUI A DE L'AVENIR: MARÉCHAL-FERRANT

Bien que ce métier soit vieux de plus de 3000 ans, ce métier passionnant s'adapte et évolue avec le temps : Autrefois, c'était les propriétaires de chevaux qui menaient leur animal au maréchal. De nos jours, ce dernier se déplace sur le lieu du travail à accomplir et dispose de tous les outils nécessaires dans son véhicule-atelier : fers, four à gaz, seaux, licols, tabliers, marteaux et autres outils...).

De même, en France, jusqu'en 1997, aucun diplôme n'était requis pour l'exercice du métier. Ce n'est plus le cas aujourd'hui, il faut au moins le CAPA ou le BEPA activités hippiques, option maréchalerie.

Sur la commune de St-Léger-de-Montbrun, 2 jeunes artisans exercent cette activité en plein essor.



M. GORRY, âgé de 37 ans, habitant Puyraveau, a démarré son activité en 2007. Sa formation de base était chaudronnier-soudeur et il s'est orienté vers la maréchalerie à l'âge de 30 ans. Il a préparé un BEPA agricole, option Maréchalerie à Evreux puis à Saumur et

a obtenu son examen. Au début quand il a créé son entreprise, il cumulait ses deux emplois. Aujourd'hui, il vit à temps plein de son activité de maréchal-ferrant.

Monsieur GORRY précise qu'en fait c'est une activité rythmée par les saisons : son activité est plus intense l'été et au printemps. L'hiver est pour lui le moment de remettre en forme son outillage : les burins, les niches à bétons, etc.



M. HARENG, âgé de 22 ans, habitant à Puyraveau, vient de créer son entreprise en février 2011.

Il a préparé pendant 3 ans le BEPA agricole option Maréchalerie qu'il a obtenu, puis un Brevet Technique de Maréchalerie (B.T.M) dans une école en Basse-Normandie puis à St-Gaudin.

Pour l'instant, il ne vit pas encore de son activité mais ne demande qu'à être connu et à se constituer une clientèle.

Il travaille en collaboration avec les vétérinaires et le milieu de l'équitation.



Ces 2 professionnels s'accordent à dire que ce métier ne consiste pas uniquement à couper les ongles des chevaux et à ferrer les sabots, il requiert de nombreuses qualités :

Il faut connaître l'anatomie particulière du cheval, de ses membres et de ses pieds, les "défauts d'aplomb", ainsi que les différentes causes de boiteries et apprendre comment parer le pied, ou sabot.

Il faut apprendre à forger, car si les maréchaux-ferrants ne forgent que rarement les fers qu'ils utilisent, il faut toujours "tourner", ou ajuster les fers à la forme des pieds du cheval. En orthopédie il est fréquent de devoir fabriquer des fers, que la pathologie exige et qui ne se trouvent pas forcément dans le commerce et/ou qui ne sont pas sous la main lorsque le maréchal en a besoin. Il faut être patient et attentif afin de pouvoir manipuler les chevaux. Le maréchal-ferrant est souvent connu pour sa capacité à se faire respecter des chevaux. Avoir une bonne condition physique car le métier réclame une bonne résistance physique pour tenir les pieds et travailler pendant de longs moments en position genoux fléchis et dos courbé. Et il faut aussi admettre que tous les chevaux ne sont pas forcément coopératifs ! Enfin, il faut être disponible, car de même que les vétérinaires, les maréchaux-ferrants sont parfois appelés pour des cas d'urgences, tels que des fourbures ou des abcès, qui requièrent des interventions rapides.



REYNALD GORRY

maréchal ferrant

19 rue du puy de l'ormeau
79100 saint léger de montbrun
tél: 06.62.04.79.36

Erwan

- Tous types de ferrures
- Parages
- Soins du pied du cheval
- Ferrures orthopédiques



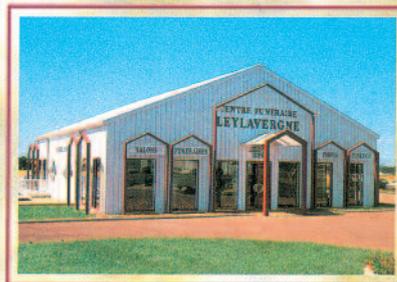
Maréchalerie

HARENG ERWAN - Artisan Maréchal Ferrant
79100 Saint Léger De Montbrun
06 21 54 51 59
Titulaire du BEP et BTM Maréchalerie



35, avenue Émile Zola - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 96 21 75 - 06 66 09 43 43

CENTRE FUNERAIRE LEYLAVERGNE



FUNÉRARIIUM
Route de Saumur

79100 THOUARS

Tél. 05.49.96.37.37 - Fax 05.49.96.18.65

Magé Fleurs
Audrey, Cédric, Pascal
2 rue de doridère
Magé
79100 LOUZY
05.49.66.20.19 06.10.49.01.86

Plantes fleuries et à massifs,
compositions florales, bouquets,
mariages, deuils, plants de légumes...

horticolesteillet@orange.fr



Exploitation Forestière - Scierie

18, rue Raymond-Duplantier
ORBÉ - 79100 ST LÉGER DE MONTBRUN
Tél. 05 49 96 78 86 - Fax 05 49 96 75 61
e.mail : sajeb@wanadoo.fr

PÉPINIÈRES LA CASSE



Conifères - Arbustes
Rosiers - Arbres fruitiers
Plantes vivaces

Villeneuve - Louzy
79100 THOUARS

☎ 05 49 66 19 69

BOUCHERIE - CHARCUTERIE

PLATS CUISINÉS

Bertrand LEAU

79100 OIRON
Tél. : 05 49 96 52 35

Livraison à Domicile

SCEA GIGON FRANÇOIS



Vins du Thouarsais

APPELLATION D'ORIGINE V.D.Q.S.
MIS EN BOUTEILLE À LA PROPRIÉTÉ



OIRON - 79100 Thouars
3, Route du Château
Tél. cave 05 49 96 51 36
Tél. dom 05 49 96 56 22
Fax 05 49 96 55 91



Responsable : PIOUS Philippe
Magasin & Céréales : LANDAIS Marc

VRERES

Tél. : 05 49 96 70 08 - Fax : 05 49 96 74 44
Du lundi au vendredi de 8h à 12h et de 14h à 18h

Téléport 4, Astérama 1 - Avenue Thomas Edison
BP 90159 - 86961 Futuroscope Chasseneuil Cedex

Le Regroupement Pédagogique de St-Martin-de-Mâcon / St-Léger-de-Montbrun

Les effectifs

École maternelle "Soleil levant" à St-Martin-de-Mâcon

- 21 PS / 6 MS, Mme Lafoix Betty
- 8 MS / 18 GS, Mme Brault Marion, directrice

Écoles élémentaires "Arc-en-ciel" et "Lune d'Argent" à Vrères:

- 19 CP, Mlle Pessereau Virginie et M. Guidici Adrien
- 9 CP / 15 CE1, Mlle Berthelot Sylvaine
- 12 CE2 / 14 CM1, Mlle Lebrun Adélaïde, directrice et Mlle Vincendeau Élise
- 9 CM1 / 15 CM2, M. Lacroix Pascal

Les représentants au Conseil d'école

A la maternelle :

Mmes Prudhomme Sophie, Faucher Séphora, Chailloux Anne-Marie et M. Briand Nicolas

A l'élémentaire :

Mmes Gorry Ingrid, Chabosseau Claude, Sibileau Mélissa, Giraud Karine, Granger Isabelle, Lavaud Marie-Aurore et Terry Sophie.

Nous les remercions de leur engagement.

ÉCOLE MATERNELLE
SAINT-MARTIN-DE-MÂCON



Activités prévues pour l'année scolaire 2011-2012

● Rencontres USEP

Durant l'année scolaire, les deux classes de maternelle organiseront des rencontres sportives avec d'autres écoles de la circonscription de Thouars. Les écoles partenaires recevront les enfants de la maternelle de St-Martin-de-Mâcon, puis nous les accueillerons à notre tour. Ces journées auront pour principal but d'échanger nos pratiques sportives avec d'autres enfants.

● Sorties au théâtre

De même que l'année dernière, les enfants devraient avoir l'occasion de se rendre à un spectacle de théâtre à Thouars cette année. Nous attendons encore la confirmation pour les deux classes.

● Interventions musicales

Nous aurons la chance cette année de travailler avec l'équipe du conservatoire de Thouars, dans le domaine de la musique autour du thème: "Textes et comptines orchestrées".

● Prix des incorruptibles

Cette année la maternelle s'est inscrite, comme l'élémentaire, au projet des Incorruptibles.

Chaque élève devra étudier une sélection nationale de livres, pour au final donner un avis de lecteur averti en votant pour son ouvrage préféré.





Activités 2011-2012 à l'école élémentaire

ACTIVITÉS SPORTIVES

- Durant toute l'année, toutes les classes participeront à des rencontres USEP avec des classes partenaires du thouarsais. Mais encore, les écoles élémentaires feront des séances de natation à la piscine de Thouars et utiliseront différentes salles du Complexe Sportif pour des cycles d'une dizaine de séances (*agrès, dojo, gymnase, salle de danse*).
- De septembre à la Toussaint les élèves de cycle 3, accompagneront le mondial de rugby, en travaillant tous les mercredis matins avec M. Largeault Yvon et M. Callard Damien sur le terrain de sport à Vrères.

ACTIVITÉS LIÉES AU PROJET D'ÉCOLE

1. Cette année encore, les élèves mathématiseront plus que de raison. Le projet d'école mettra en avant des activités, ateliers de mathématiques ludiques, stratégiques, et "concours du Kangourou et du Koala des mathématiques", etc., pour aider les élèves à consolider leurs apprentissages dans toutes les classes.
2. Les classes participeront à nouveau au prix des Incorruptibles. Chaque élève devra étudier une sélection nationale de livres, pour au final donner un avis de lecteur averti en votant pour son ouvrage préféré.
3. Le mardi 18 octobre, les élèves de cycle 3 s'essaieront à la dictée nationale ELA. Au-delà de l'intérêt pédagogique de cette activité, une sensibilisation au handicap est attendue.

LES MANIFESTATIONS AVEC OU POUR LES ENFANTS

- Le Père Noël rendra visite le jeudi 16 décembre (*matin pour la maternelle et après-midi pour l'élémentaire*).
- Carnaval le vendredi 24 février à la salle des fêtes de Vrères.
- Marché de printemps organisé par l'APE le dimanche 6 mai 2012.

INFORMATION

Les compte-rendus de chaque conseil d'école du RPI sont consultables sur le site de la mairie de St-Léger-de-Montbrun
www.st-legerdemontbrun.fr



BUDGET 2011

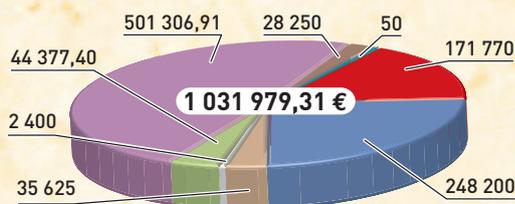
Les budgets se suivent et se ressemblent.

Les dépenses de fonctionnement de la commune en 2011 ont été maintenues dans le cadre du budget voté en début d'année 2011 et probablement inférieures à la somme fixée par ce dit budget.

Cependant il est difficile actuellement pour les collectivités de planifier correctement un budget. En effet, les réformes fiscales, notamment la mise en place de nouvelles taxes en remplacement des taxes existantes, ne simplifient pas le travail, ainsi que le désengagement progressif de l'État dans le financement des collectivités.

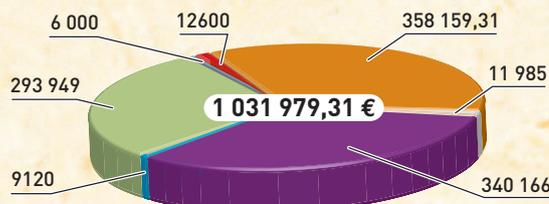
Mais bien mieux qu'un long discours, je vous invite à consulter les « camemberts » du budget primitif 2011 :

DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



- Charges à caractère général
- Charges de personnel
- Atténuation de produits
- Dépenses imprévues
- Virement section investissement
- Autres charges gestion courante
- Charges financières
- Charges exceptionnelles

RECETTES DE FONCTIONNEMENT



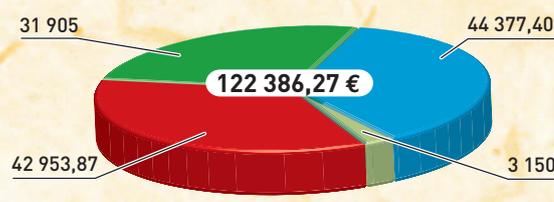
- Excédents antérieurs reportés
- Opérations d'ordre
- Impôts et taxes
- Produits des services
- Dotations participation
- Autres produits de gestion courante
- Produits exceptionnels

DÉPENSES D'INVESTISSEMENT



- Solde d'exécution
- PVR Rue du Pont Lavaux
- Aménagements des bourgs
- Accessibilité des bâtiments
- Opérations d'ordre
- Opérations non individualisées
- Opérations financières

RECETTES D'INVESTISSEMENT



- Virement section fonctionnement
- Produit de cessions
- Dotations fonds divers
- Subventions d'investissement

En 2012 dans une conjoncture économique difficile pour tous, il sera nécessaire d'être très vigilant sur nos dépenses notamment de fonctionnement. La municipalité fera tout le nécessaire pour trouver des sources d'économie, sans altérer les services rendus à ces concitoyens.

LES RÉALISATIONS COMMUNALES 2011

TRAVAUX BÂTIMENTS :

Aménagement du local réservé aux archives de la mairie.....	13 350,21 €
Thermostat salle omnisport	844,71 €
Amélioration de l'installation électrique de la salle omnisport	814,33 €
Extincteurs	295,35 €

VOIRIE ET RÉSEAUX :

Panneaux de signalisation.....	962,76 €
Sablage trottoir Orbé	4519,57 €
Busage Réseau Pluvial et réseau téléphonique rue de Chambon	9 492,85 €

ADMINISTRATION GÉNÉRALE :

Logiciel gestion des délibérations + accessoires.....	387,50 €
Logiciels VISA	4462,51 €
Achat graveur CD	67,01 €
Achat imprimante A3.....	395,88 €

CADRE DE VIE :

Plantation de haies salle socio	1 321,87 €
Plantations Terre Saine	499,23 €

AUTRES INVESTISSEMENTS :

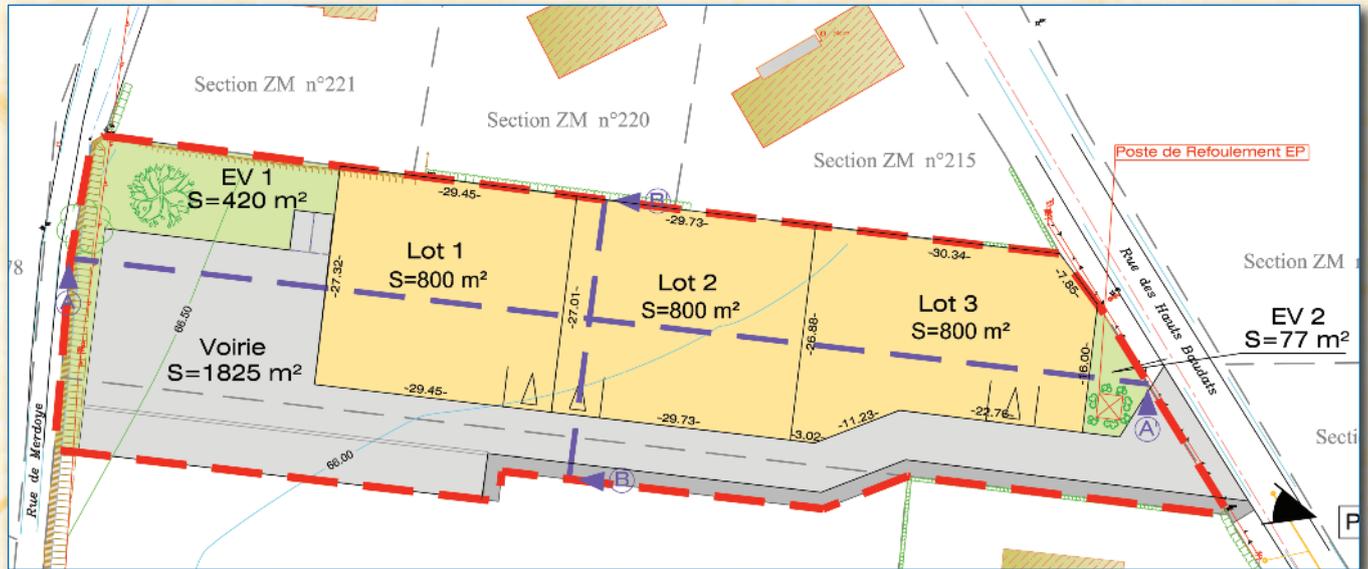
Achat Outillage service technique	538,41 €
Achat panneaux électoraux	771,42 €
Confection de décorations de Noël	1941,43 €

Soit un total de 40 665,04 € de nouveaux investissements.

LOTISSEMENT DES TERRES FORTES

Un petit lotissement va voir le jour très prochainement sur la commune, à proximité du futur groupe scolaire rue des Hauts Baudats, dans le village de Vrères.

Trois terrains d'une superficie de 800 m² sont en vente actuellement et les travaux de viabilisation ne vont pas tarder à commencer.



Afin de favoriser la venue de nouveaux habitants le prix de vente au m² reste très compétitif pour le thouarsais (29 € TTC) et permettre à des familles d'accéder à la propriété dans de bonnes conditions financières.

Pour tous renseignements contactez la Mairie, tél.: 05 49 96 70 01.

Le plan de financement de ce projet se décompose comme suit:

DEPENSES		RECETTES		
Désignations	Montant HT	Désignations	Montant HT	%
Terrassement	20 000 €	Fonds de concours communauté de communes	19 130 €	11,07
Assainissement eaux pluviales	13 000 €	Proxima	10 000 €	5,9
Assainissement eaux usées	10 000 €	Fonds régional d'intervention locales (F.R.I.L.)	15 000 €	8,68
Voirie Provisoire	32 000 €	Vente des terrains	58 200 €	33,67
Voirie définitive	38 000 €			
Refoulement eaux pluviales	15 000 €	Autofinancement	70 499,52 €	40,79
Contrôle assainissement	2 000 €			
Réseaux téléphones	5 200 €			
Réseau eau et défense incendie	13 149,06 €			
Réseau électricité	7 831,10 €			
Études / Relevés topo / Piquetage	5 450 €			
Achat de terrains	10 560 €			
Frais d'actes	639,36 €			
TOTAL des DÉPENSES	172 829,52 €	TOTAL des RECETTES	172 829,52 €	100

UNE NOUVELLE ÉCOLE POUR LE SIFUP

Le vendredi 25 novembre 2011, les dernières enveloppes des appels d'offres ont été ouvertes, mettant fin à toutes les procédures nécessaires pour un tel projet.

Le montant des travaux HT s'élève à 1 858 000 €.

C'est le cabinet d'architectes Triade de Thouars qui en assurera la maîtrise d'œuvre.

Ce sont en majorité des entreprises locales qui ont répondu favorablement aux appels d'offres dont LEITE construction de St-Léger-de-Montbrun.

L'ouverture du chantier est liée à plusieurs critères: Le premier est d'avoir l'assurance du financement, puis la confirmation des dates du début des travaux de l'assainissement collectif.

C'est un groupe scolaire de 6 classes qui va voir le jour: avec un restaurant, une salle de motricité ainsi qu'une bibliothèque et des locaux administratifs et d'entretien.

C'est un bâtiment Type basse consommation qui va permettre des économies importantes surtout en chauffage et éclairage.



Cette nouvelle école réalisée par le SIFUP de St-Martin-de-Macon /St-Léger-de-Montbrun (*financée par les communes*) est un investissement et un atout pour l'avenir de la commune, qui permettra d'accueillir dans des espaces fonctionnels élèves et enseignants leur offrant des conditions de travail sans comparaison avec l'existant.

Oui un atout pour l'avenir car attractif pour l'arrivée de nouveaux habitants en recherche d'un cadre vie agréable.

Avec le complexe sportif, la salle socio-éducative et les services déjà existants, le nouveau groupe scolaire apportera un nouveau dynamisme sur la commune.



VOTRE COMMUNE S'ENGAGE DANS UNE DÉMARCHE DE DIMINUTION DE L'UTILISATION DES PESTICIDES



Les démarches engagées au niveau européen pour diminuer la présence et l'utilisation des produits chimiques, notamment des pesticides, et au niveau national à travers le Grenelle de l'Environnement et le plan Ecophyto 2018, interpellent chaque collectivité dans sa gestion des espaces verts.

En Région Poitou-Charentes, la Charte Terre saine « **Votre Commune sans pesticides** » propose une démarche d'excellence environnementale pour concevoir et entretenir les espaces publics en diminuant et supprimant les pesticides.

Sensibilisée aux impacts sur la santé et sur l'environnement, votre commune a décidé d'agir afin de réduire, voire abandonner l'utilisation des pesticides sur les espaces publics.

Ainsi, par délibération du Conseil Municipal en date du 13 décembre 2010, la commune de St-Léger-de-Montbrun s'est engagée dans une démarche collective mise en place en 2009 : la Charte Terre saine Poitou-Charentes « **Votre commune sans pesticides** ». Cette démarche accompagne les collectivités dans leurs actions pour la réduction des pesticides et valorise les efforts réalisés.

Cette Charte a pour objectifs :

- La protection de la santé publique, notamment pour les agents utilisant ces produits et les habitants de la commune ;
- La protection de l'environnement, notamment des ressources naturelles et de la biodiversité ;
- L'objectif d'aller vers une démarche "**zéro pesticides**" dans les espaces publics communaux ;
- La promotion des méthodes alternatives.

L'engagement de la commune dans cette démarche de progrès conduira à mener des actions de formation, d'information de la population, d'études sur les milieux naturels de la commune et à l'élaboration d'un plan et de méthodes d'entretien.

La participation de la commune à ce programme doit permettre d'élaborer dans un délai objectif d'un an une stratégie d'action pour les années à venir, à respecter toutes les prescriptions réglementaires relatives au stockage et à l'utilisation des pesticides et à compléter la formation des agents les plus concernés.

En 2011, plutôt que de désherber dans les villages, la commune de St-Léger-de-Montbrun a décidé, pour faire un essai, de semer dans le village de Vrères et de Rigny, des fleurs de jachères, qui ne nécessitent donc pas que ces zones soient désherbées et ne demandent pas non plus d'entretien. Aussi, les agents communaux ont débuté un plan de formation dans le cadre de ce programme. Enfin, le Pays thouarsais aide la commune dans le cadre de ce projet pour mettre en place un plan d'entretien communal afin de trouver des solutions alternatives à l'usage de pesticides pour l'entretien de nos voies communales et des espaces publics.



L'opération Terre Saine "**Votre commune sans pesticides**" est pilotée par le Conseil Régional Poitou-Charentes et bénéficie du soutien financier de l'Etat, de la Région Poitou-Charentes, des Agences de l'eau Adour-Garonne et Loire-Bretagne et de l'Europe.



VOUS AUSSI VOUS POUVEZ AGIR:

-  En effectuant vous-même l'entretien du trottoir et caniveau devant votre maison, sans désherbant bien entendu !
-  En réduisant ou supprimant l'usage des pesticides dans votre jardin (*pelouses, terrasses, massifs fleuris ou potagers*). Un guide-conseil est disponible sur le site de la Charte Terre saine.
-  En ne désherbant plus votre fossé. Ainsi, les herbacées, grâce à leurs racines, contribueront au maintien de la terre, ce qui évitera l'érosion du fossé.

La commune de St-Léger-de-Montbrun invite toutes les personnes volontaires qui souhaitent s'engager dans cette démarche à retourner à la mairie, le coupon que vous trouverez ci-joint à ce bulletin, dénommé « **Attestation de désherbage** ».

Un site internet facilite le développement de cette démarche et informe les élus, les agents techniques et les particuliers : <http://www.terresaine-poitou-charentes>.

Ne traitez pas à proximité de l'eau

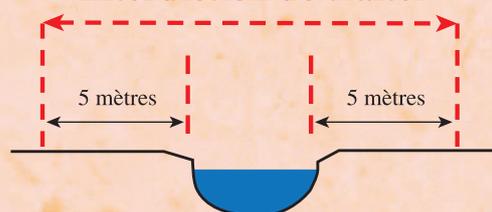
Afin de préserver la qualité des eaux, il est interdit d'utiliser tous pesticides : désherbants, fongicides, insecticides). L'arrêté national du 12/09/2006 interdit désormais tout traitement chimique à moins de 5 mètres minimum de tout point d'eau (*cours d'eau, étangs, plans d'eau...*) figurant sur les cartes au 1/25000^e de l'Institut Géographique National. Dans chaque département de la région Poitou-Charentes, des arrêtés préfectoraux sont venus renforcer ces dispositions pour interdire tout traitement chimique sur le réseau hydrographique, comprenant également les fossés, les caniveaux, les avaloirs d'eau pluviale, les puits, les forages, les bouches d'égout...

**À MOINS DE 5 MÈTRES MINIMUM
DES COURS D'EAU, PLANS D'EAU**
figurant sur les cartes IGN 1/25 000^e.

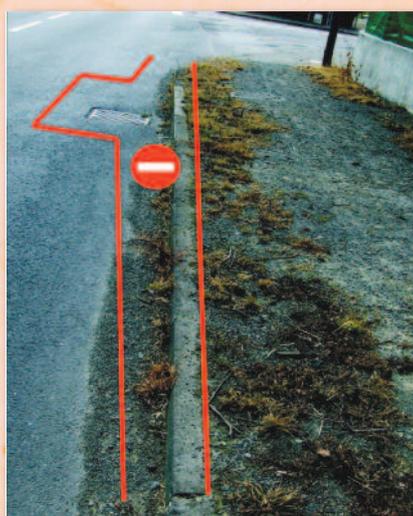
Consultez l'étiquetage car la distance peut être plus importante (20, 50 ou 100m).



Interdiction de traiter



SUR AVALOIRS, CANIVAUX ET BOUCHES D'ÉGOÛT.



**Tous les utilisateurs de pesticides sont concernés:
Particuliers, agriculteurs, collectivités et entrepreneurs.**

En cas d'infraction les peines encourues peuvent aller jusqu'à 75 000€ et 2 ans d'emprisonnement

PROJETS À PLUS LONG TERME

LA DÉPOLLUTION DU SITE DE L'EX-ETAMAT

Alors que la dépollution du groupe n° 4 est terminée, les travaux se concentrent aujourd'hui sur le groupe n° 1.

Pour réduire les périmètres de sécurité et notamment ne pas impacter la zone commerciale et les habitations situées à l'ouest du dépôt, le travail se fait de manière presque permanente avec l'utilisation des ouvrages de protection balistique (*cages, big-bag*).

Le mois dernier, l'accent a été mis sur le traitement d'un nombre important de zones polluées qui étaient susceptibles de contenir une pollution complexe. Ce traitement n'a pas révélé de surprise. L'objectif d'une fin de dépollution de ce groupe pour le 30 mars 2012 est maintenu. En parallèle, le travail en commun entre les services fiscaux, la communauté de communes du Thouarsais et le ministère de la défense et des anciens combattants se poursuit pour que la cession effective du groupe n° 1 se fasse au plus tôt après les opérations de terrain.

Au cours des 6 semaines écoulées, l'entreprise a mis à



jour 15 gaines relais, 5 fusées, 4 obus de 20 mm, 3 grenades à main, 2 obus de mortier de 60 mm, 15 obus de 75 mm ainsi qu'un obus de 81 mm. Ceci porte à 2358 le nombre de munitions détruites depuis le début des travaux en avril 2010.

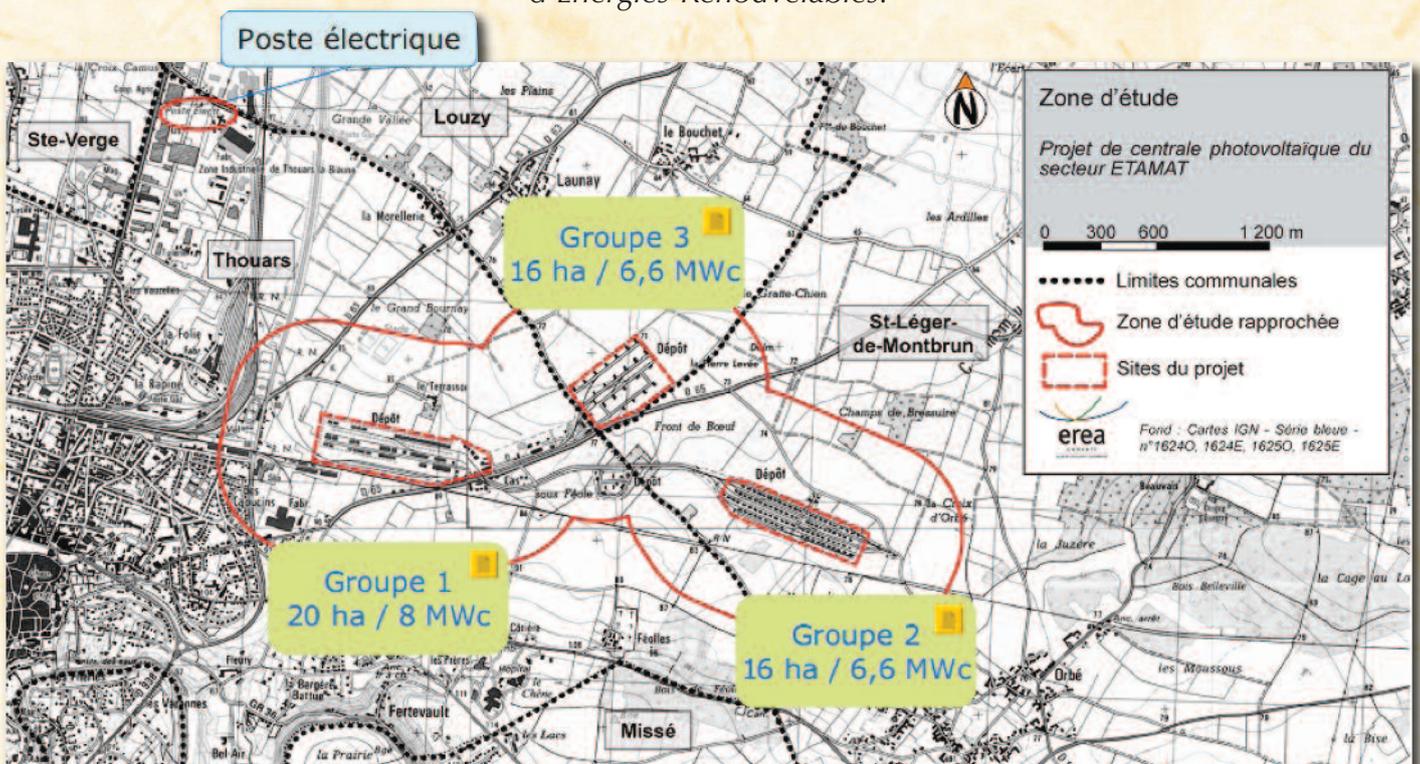
Dans la continuité du reste du chantier, la démolition des bâtiments situés sur les groupes n° 3 et 5 débutera vers la fin du premier trimestre 2012. Pour ces 2 groupes, une fois ces bâtiments déconstruits, il restera le traitement de la pollution non encore diagnostiquée présente sous les bâtiments, dans les zones saturées et dans les dispositifs de protection en terre (merlons). Dans la mesure où les périmètres de sécurité entre les équipes le permettront, le travail de dépollution est prévu de s'effectuer sur l'ensemble des groupes restant à traiter (groupes n° 2, 3 et 5) en parallèle.

« Article rédigé par M. le Lieutenant-colonel VANDAL Olivier (Service d'Infrastructure de la Défense) »

PROJET TIPER

QUOI DE NEUF SOUS LE SOLEIL DE SAINT-LÉGER ?

Depuis 2005, la Région Poitou-Charentes, le Conseil Général des Deux-Sèvres et la Communauté de Communes du Thouarsais ont lancé le projet T.I.P.E.R. : Technique Innovante pour la Production d'Energies Renouvelables.



PROJETS À PLUS LONG TERME

Parmi les projets du parc TIPER, la centrale solaire qui sera installée sur les terrains de l'ex-ETAMAT aura une superficie totale de 52 hectares, répartie sur les sites de l'Ex-Etamat (*groupes 1, 2 et 3*) sur les communes de St-Léger-de-Montbrun, Thouars et Louzy. Les panneaux solaires seront fixés directement au sol à l'aide de supports. Il y aura 7 682 structures fixes installées. Cette centrale au sol équivaut à l'installation de panneaux solaires sur les toits de près de 7 000 habitations. La puissance totale de la centrale solaire sera de 21,2 Mégawatt. Elle permettra de couvrir les besoins énergétiques de plus de 11 000 habitants et d'éviter l'émission de 1 600 tonnes de CO₂ chaque année.

La condition première de la réalisation du parc solaire est la bonne conclusion de la dépollution de l'ex site militaire de l'Etamat: elle avance mais a pris beaucoup de retard. La restitution de la première tranche (*groupe 1*) devrait être effective en juin 2012, les groupes 2 et 3 début 2013.

Déposé en décembre 2010, les permis ont été délivrés octobre 2011.

Mais, depuis que le gouvernement a bloqué le développement de la filière solaire avec l'établissement d'un moratoire en novembre 2010, les grands projets dépendent d'un appel d'offre gouvernemental, initié en septembre 2011 et qui devrait se conclure été 2012. Les partenaires du projet ont donc entrepris de se préparer au mieux pour positionner le projet dans ce futur nouveau cadre réglementaire.



Photomontage parc solaire sur le groupe 1 situé à THOUARS sur la route de Puyraveau



Photomontage parc solaire sur le Groupe 2 (Orbé) au premier plan et Groupe 3 en fond de plan

INFOS+

TIPER Méthanisation a engagé la construction de son usine en octobre. Les travaux doivent durer 12 à 16 mois. Ce projet aura une capacité électrique de 2,2MW pour fournir l'équivalent de la consommation électrique de 8 000 foyers à partir des biomasses du territoire. Il représente un investissement de 14M€.

TIPER Eolien : après 5 ans de travail sur cette logique, les travaux de modification de l'aérodrome de Thouars ont été réalisés par la ville de Thouars et l'Etablissement Spécialisé des Bases Aériennes (*Aviation Civile*) : l'allongement d'une piste et la suppression de la piste Nord située en direction d'Orbé, vont ainsi permettre de lever le dernier frein au projet de parc éolien de l'Ex-Etamat. La société WPD poursuit de son côté le développement et la préparation de son parc éolien et de ses permis de construire : dépôt prévu en avril 2012 pour une instruction à suivre de 12 mois.

Un site internet, www.tiper.fr, a été créé pour informer au fil de l'eau, sur les projets en cours de réalisation ou en réflexion mais également pour expliquer et mettre en valeur tous les acteurs locaux qui œuvrent pour le développement durable.



Toute nouvelle association sur la commune de St-Léger-de-Montbrun

"Anim'Music" est une association créée au mois de juin 2011. Elle a pour objectif l'animation musicale de différents événements, qu'ils soient publics ou privés, avec de la musique pour tous.

DJ YUGO et DJ DADDY vous feront danser sur vos styles de musique préférés, mais aussi vous en feront découvrir de nouveaux.

T'es OK, t'es
Bat, t'es In.
et bien sûr
Ottawan !!!



Un peu plus
près des
étoiles...
et vous avez
tous reconnus
Gold !!!



Nous avons aussi la volonté d'organiser de nouveaux événements sur la commune : comme la fête de la musique ...

Nous sommes à votre disposition pour aider à l'organisation de différents événements publics ou privés pour mettre en commun nos moyens et nos idées.

T'as le look coco,
coco t'as le look !!!
Nous on aime bien
les années 80, et vous ?



Venez découvrir notre association sur notre page Facebook: "**Anim-Music yugo mix**"

Pour tous renseignements,
voici nos coordonnées:
Tél. 06 82 69 69 06
Adresse email:
anim-music@orange.fr

Les membres du bureau :
Président : Stéphane MARTIN
Secrétaire : Tony RENAULT
Trésorière : Katy MARTIN



Fête de la musique 2011 - Danse du logobitombo

A.C.C.A. DE SAINT-LÉGER-DE-MONTBRUN

Composition du bureau :

- Président : David BOULORD
- Vice-président : Christophe BERTHONNEAU, Jean Luc DELAVault
- Trésorier : Patrick RENAULT
- Trésorier adjoint : Antony GRIVault
- Secrétaire : Hervé FORATIER
- Secrétaire adjoint : Frédéric BOULORD
- Membre : Christophe GOBIN, Jean-Marie PUCHault, Pierrot JOUBERT, Gabriel BILLAUD, Aurélien DELAVault, Guy LESTRUGEON



Cette année, nous avons distribué 4 bracelets de lièvres par personne. Pour la chasse des chevreuils, nous passons à 24 bracelets.

Le Bureau et les sociétaires vous souhaitent une bonne et heureuse Année 2012

ASSOCIATION DES PARENTS D'ÉLÈVES

R.P.I. Saint-Léger-de-Montbrun / Saint-Martin-de-Mâcon



Composition du bureau :

- Présidente : Virginie Thaudière
- Vice-présidents : Nicolas Briand
- Trésorière : Monique Raveneau
- Vice-trésorière : Aurélie Thaudière
- Secrétaire : Magalie Diard
- Vice-secrétaire : Marie-Aurore Lavaud
- Responsable achats : Séphora Faucher, Isabelle Granger, Isabelle Quinty
- Responsable boisson : Thierry Granger

Comme tous les ans, l'association des parents d'élèves grâce à ses diverses manifestations finance le spectacle et les cadeaux de Noël des écoles, verse 50 % de la cotisation USEP, participe au voyage de fin d'année scolaire (*Nombril du monde en juin 2011*).

Cette année, nous avons organisé la vente de brioche en octobre et si l'opération est une réussite nous la renouvellerons en mars.

Nous remercions nos généreux donateurs, les parents d'élèves actifs, l'équipe enseignante.

Si vous souhaitez nous aider ou tout simplement nous faire part de vos idées, n'hésitez pas à nous contacter.

- Nos prochaines manifestations :**
- 11 février 2012 à la salle des fêtes de Vrères : **Soirée dansante**
 - 6 mai 2012 à Orbé : **Marché de printemps**
 - **Fêtes des écoles** : formule et date pas encore définie

NOS ASSOCIATIONS



AMICALE DES AGRICULTEURS

Président : Gérard GENDRON

Trésorier : Pascal BODIN

Vices-Présidents :
Jacques THOMAS, Olivier GOBIN

Secrétaire : Serge THIBAudeau

Vices-Trésoriers :
Pascal PELLETIER, Tony AUDOIN

Commissaire aux comptes :
Philippe MIJARES

Vices-Secrétaires :
Frédéric ROY, Philippe GAULT

L'année 2011 est à ce jour une bonne année.

En effet, 150 personnes nous ont rejoint au sein de l'association.

L'entente chaleureuse entre les membres du bureau et les sociétaires, nous ont permis dans une excellente ambiance de renouveler pour la cinquième année les concours de palets et de pétanque durant la saison estivale.

Les sociétaires, leurs conjoints et enfants, toutes générations confondues sont venus nombreux partager ce moment de loisir et de détente.

Les finales ont eu lieu le samedi 24 septembre 2011. Un lot a été remis à tous les finalistes.

L'équipe des jeunes participants à la pétanque ont également été récompensés.

La soirée s'est terminée par un casse-croûte partagé entre amis.



***Les membres du bureau
présentent à tous
ses sociétaires ainsi qu'à
toutes les Montbrunoises
et Montbrunois
une Bonne et heureuse
Année 2012***



S.a.r.l. **GUERET**



**PLATRERIE
CLOISONS SECHES
CARRELAGES
FAIENCES**



Route de Missé
79100 SAINT-JEAN-DE-THOUARS
Tél. 05 49 66 66 32 - Fax 05 49 96 08 80

CYCLES - MOTOS - MOTOCULTURE

MBK Vélo **GIANT** 

VENTE ET RÉPARATIONS TOUTES MARQUES

Jean Claude AUGER

6 Avenue Henri Barbusse (Avenue de la Gare)
79100 THOUARS
05 49 68 03 65 - Fax 05 49 96 27 01
E-mail : auger.jc@orange.fr

Loisirs
Course
VTT

ART THOUARS 

**SERVICE D'URGENCES
24H/24
LIAISON SAMU ATSU 79**

Transports assés
Véhicules climatisés
Pompes funébres privées
Ambulances



89, Av. Emile Zola - 79100 Thouars
Tél. 05 49 96 11 96 - 05 49 96 15 15

 **SARL OIRON Garage**

79100 OIRON

Tél : 05 49 96 54 15 - Fax : 05 49 96 56 72

**Mécanique Toutes Marques
Vente Neuf & Occasion**



SARL TRA.SER.AGRI *Entreprise de travaux agricoles*



Pressage. Epandage. Moisson. Fenaison...

9, rue des Vaux Aurélien et Guillaume Delavault
79100 St-Léger de Montbrun Tél. 06 16 03 59 00 - 06 10 21 25 44

SARL TRANSPORTS BATIOT

Transport public de marchandises
Négoce de fourrage et paille

Les Replénis - Rigné
79 100 MAUZE THOUARSAIS

Tél : 05.49.96.16.93
Fax : 05.49.67.93.86
Christophe : 06.14.21.39.41
transport.batiot@orange.fr

informatique
JC **DEPANNAGE**
Déplacement sur site

Vente - Location - Conseil - Formation

17, avenue Victor-Hugo - THOUARS
05 49 66 14 46

des pros rien que pour vous ! des pros rien que pour vous !

Entreprise de Maçonnerie

Béton Armé - Toutes Rénovations

Sarl
Leite Construction

Route de Puyravault
Saint-Léger-de-Montbrun - 79100 THOUARS
Tél. : 05 49 96 72 14 - Fax : 05 49 96 74 93



BAUDRY PNEUS



Z.I. Nord - Av. de Ouagadougou
86200 LOUDUN
☎ **05 49 98 19 39**
Fax **05 49 98 56 19**

Station Tourisme
24-26 Place Lavault
BP 87 - 79102 THOUARS Cedex
☎ **05 49 66 06 52**
Fax **05 49 66 14 15**

Station Poids Lourds
Z.I. La Motte des Justices
79100 THOUARS
☎/Fax **05 49 66 69 25**
baudry.pneus@wanadoo.fr

Evelyne Coiffure
A domicile

Une solution facile et pratique

4 rue de la mare
Orbé
79100 St Léger De Montbrun
05 49 66 06 93



TAXI Frédéric Hôpitaux - Cliniques
FAUCHER Gares - Aéroports
Courses
• PONCTUALITÉ •

TAXI
ST LEGER DE MONTBRUN
A B C D

06 89 53 14 06
05 49 66 49 19

Votre service de proximité



Garage BODET

AGENT CITROËN



VENTES - RÉPARATIONS
Toutes Marques
TOLERIE - PEINTURE
Dépannage 7/7

VRERES - ST-LEGER-DE-MONTBRUN - 79100
Tél. 05 49 96 71 17 - Fax 05 49 96 75 44

Weldom

Bricolage, équipement de la maison

2, boulevard Port Gentil - 79100 THOUARS

BM MARCHAND

Electricité - Chauffage
Plomberie - Sanitaire

☎ 05 49 96 14 85
72, Bd Jean Jaurès - 79100 THOUARS

Dany RAVENEAU

37, rue Raymond DUPLANTIER - Orbé
79100 St Léger de MONTBRUN

Peinture Tapisserie

Revêtement de sol

Polierie Auto & Peinture

☎ : 05 49 96 21 98



POMPES FUNÈBRES

Yves NIORT s.a.r.l.

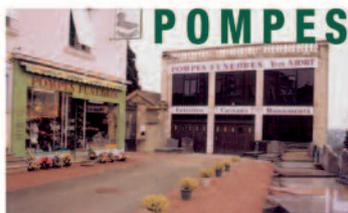
THOUARS

FUNÉRARIIUM

Contrats obsèques

☎ 05 49 66 15 17 - Fax 05 49 66 28 73

A votre service 24 Heures/24 - 7/7



NOS ASSOCIATIONS

UNION FÉDÉRALE DES ANCIENS COMBATTANTS ET VICTIMES DES GUERRES DES DEUX-SÈVRES

Lors de l'assemblée générale du 21 janvier 2011 après vote des adhérents le bureau a été reconduit :

Composition du bureau :

- Président d'honneur : David ROCHE
- Président : Gilles BOULORD
- Vice-président : Henri FAJOUX
- Trésorier : Josiane FAJOUX
- Membres du bureau : Michel COUSIN, Guy PETIT

La section compte 41 adhérents soit :

- 39/45 : 2
- AFN : 27
- Indochine : 1
- Veuves : 8
- Sympathisants : 3



Le 23 septembre, Monsieur Vincent ROBERT, ancien combattant 39/45 est décédé. Il a été Trésorier de la section de 1988 à fin 1998.

La prochaine assemblée générale sera le vendredi 20 janvier 2012.



Cette année 2011 a donné lieu à plusieurs manifestations :

- 24 avril 2011 : **Journée des déportés**
- 8 mai : **Armistice 39/45**
- 17 juin : **Congrès départemental à Frontenay Rohan-Rohan**
- 18 juin : **Appel du général De Gaulle**
- 9 juillet : **Repas détente à St-Martin-de-Macon**
- 2 octobre : **Cérémonie commémorative des Fusillés à Lageon**
- 1^{er} novembre : **Journée du Souvenir Français**
- 11 Novembre : **Armistice 14/18**
- 5 décembre : **Journée du souvenir AFN à Noirlieu**

Notre association continue son petit bonhomme de chemin.

Nous participerons de nouveau cette année au téléthon.

Notre bureau a été renouvelé au cours de sa dernière assemblée générale

Daniel PECRIAUX pris par d'autres occupations a laissé sa place à Chantal BEAUCHESNE.

Jacques CARTIER a été désigné comme Vice-Président à la place de Chantal BEAUCHESNE.

Daniel PECRIAUX a accepté de rester au bureau en qualité de secrétaire.

Nous souhaitons à tous nos meilleurs vœux pour 2012.

DÉCO-VILLAGE

Association de loisirs créatifs



Contact :
M. et Mme BEAUCHESNE
Tél. : 05 49 96 71 01



LE CLUB “NOUS TOUS”

Bien sur, tous les jeudis après-midi, nos adhérents se sont retrouvés pour un moment convivial à la salle annexe de Vrères.

Aussi, cette année plusieurs événements se sont déroulés :

Il y a eu tout d'abord un voyage à St-Gilles-Croix-de-Vie en Vendée, puis à Fourras (17) au casino, et notre Noël avant Noël à La Rochefoucauld (16).

Le 1^{er} décembre nous avons aussi fait notre repas de Noël.

Avis : Le Président Lionel TESTON ne peut plus assurer ses fonctions et cherche un nouveau président.



Pour tout renseignement :
M. Lionel TESTON
05 49 66 37 89

NOSTALGIA



D'un seul à plusieurs couples, l'association de danses rétro « *Nostalgia* » vous propose ses prestations musicales et colorées.

Toutes les danses rétro, du tango argentin à la valse viennoise vous sont présentées dans de superbes costumes (*un par danse*) par des danseurs chevronnés; tous ayant participé à de nombreux concours dont le championnat d'Europe à Torrémolinos en Espagne.

Contact :
M. Roger SANCHEZ
05 49 96 78 70

LE COMITÉ DES FÊTES MONTBRUNOIS

Composition du bureau :

- Présidente: Dominique BARIN-COTILLON
- Vice-présidente: Valérie RENAULT
- Secrétaire: Annick VIOLLEAU
- Secrétaire adjointe: Fernande CREPIN
- Trésorière: Marinette CARTIER
- Trésorier adjoint: Jean-Luc BODIN
- Freddy GUENECHAULT + 15 membres

L'année 2010 a été une bonne année de relance pour les 15 membres bénévoles.

En effet, nos efforts commencent à payer. Les manifestations organisées rencontrent de plus en plus de succès.

Les bourses à la puériculture sont maintenant connues des exposants et du public. De nombreux randonneurs ont participé à la marche semi-nocturne, et le marché de Noël 2010 a eu beaucoup de visiteurs.



St-Léger à St-Léger de Montbrillais: Ambiance très chaleureuse et très conviviale. Chaque habitant de notre commune est cordialement invité à ces rencontres qui s'effectuent tous les 2 ans sur 2 jours.

Toutes personnes intéressées pour venir nous rejoindre seront les bienvenues.

Le comité des Fêtes vous adresse leurs meilleurs vœux pour 2012.



Les dates à retenir sont :

- 25 mars 2012 : Bourse à la Puériculture
- 20 mai 2012 : Bourse échange auto-moto
- 29 juin 2012 : Marche semi-nocturne
- 14 juillet 2012 : Fête Nationale
- 30 septembre 2012 : Bourse à la Puériculture
- 2 décembre 2012 : Marché de Noël

Nous espérons qu'il en sera de même pour cette année.

Quant au 14 juillet 2011, cette journée a été un vif succès. Inutile de préciser qu'en 2012, les cochons à la broche seront au rendez-vous !

Petit bémol, la bourse d'échange auto-moto est restée dans l'ombre, mais nous allons quand même recommencer l'année prochaine et l'étendre à un vide grenier.

Le comité des fêtes a également relancé l'adhésion de la commune à l'association des St-Léger de France. Un petit groupe a participé à la fête des



CLUB DE GYMNASTIQUE VOLONTAIRE MONTBRUNOISE

Composition du bureau :

- Présidente : Marylène Sauvestre
- Vice-présidente : Liliane Brossard
- Trésorière : Brigitte Merceron
- Secrétaire : Michèle Lacroix
- Membres : Jocelyne Berge, Laurence Berthelot, Brigitte Boilève, Marcelle Brossard, Marie Fuzeau, Hélène Guinut, Annie Leclerc, Sylvie Lhomedet, Janye Mauneau, Aline Pierre, Thérèse Piraudeau, Anita Savarit, Christine Tétrault



Muscler ... Affiner ... Étirer ... Contracter

... Des actions que nous pratiquons régulièrement à chaque heure de Gymnastique Volontaire. Les personnes venant au cours, ont des objectifs personnels qui varient entre le changement de silhouette, l'entretien de la forme et combattre en douceur le vieillissement du corps.

Nos licenciées ont compris que faire du sport ensemble, c'est plus facile que de rester isolé chez soi. La notion de groupe provoque l'envie et incite à la régularité. Pourquoi souffrir seule sur un tapis de sol, alors que l'on peut le faire à plusieurs dans la bonne humeur !



Endurance ... Cardio ... Physique

... Avec le step, nous abordons une activité, incompatible avec les bavardages et plus axée sur le rythme et l'accélération des battements du cœur. Chaque semaine nous montons et descen-

sons des centaines de fois notre fameuse marche, pour des chorégraphies différentes tous les jeudis. C'est physique mais tout à fait abordable puisque nous avons un éventail très large de personnes qui s'y adonnent. Après s'être habitué aux termes spécifiques step, ce n'est que du plaisir !

Depuis 28 ans, le but de notre association est que chaque membre passe des moments agréables, conviviaux qui lui apportent détente et équilibre. Si vous pensez que les rencontres et les échanges sont aussi importants que l'activité sportive, alors rejoignez-nous !



Gymnastique volontaire : Le lundi de 20h 15 à 21 h 15 avec un animateur de la Communauté de Communes : Stéphanie Haie.

Step : le jeudi de 19h à 20h avec Laurence Renault

Prix de la licence : 49 €

Les dates à retenir

13 mai 2012 :
Rallye-Vélo

NOS ASSOCIATIONS



Bonne année 2012, pleine de coups de théâtre et de rires.

En 2011, nous avons joué «*Crise de mères*» de Martial COURCIER avec beaucoup de bonheur.

Un homme, Michel Hareng, face à une belle-mère possessive, Michèle Sanchez, sa femme, Virginie THAUDIERE et sa belle-sœur, Claire CHALON après de nombreuses péripéties, finit par avoir raison.

Et comme d'habitude tout se finit par quelques autographes et un banquet comme chez nos ancêtres les Gaulois.

Ceci sera à méditer pendant toute cette année où nous ferons relâche.

La troupe se réunira fin mai pour trouver sa prochaine pièce. Merci à tous ceux qui désireraient y participer de se faire connaître.



Contacts :

- Michelle Sanchez : 05 49 67 40 75
 - Freddy Guénéchault : 05 49 96 77 62
- Et le site internet : <http://mordusdutheatre.free.fr>

PING-PONG CLUB ST-LÉGER-DE-MONTBRUN

Pour la saison 2011-2012, nous avons engagé quatre équipes, une en départemental 1 (D1), une départementale 2 (D2), une D3 et une D5 (loisirs).

Nous avons une école de tennis de table qui fonctionne le mardi de 18 h à 19 h 15.

LES ENTRAÎNEMENTS

Autre que l'école de tennis, les entraînements ont lieu le mardi soir de 18 h à 20 h 30 ainsi que le vendredi soir de 20 h 30 à 23 h 30 à la salle omnisports de Vrères où nous disposons d'excellentes conditions de jeu.

LES RENCONTRES

Elles ont lieu le samedi ou le dimanche selon le niveau pratiqué.

TARIFS :

- Loisirs : 45 €
- Poussins benjamins : 57 €
- Minimes Cadets : 65 €
- Juniors Seniors : 70 €

Composition du bureau :

Président : Henri THOMAZEAU
Secrétaire : Jean-Marie DAUDIN
Trésorière : Sophie GALARD

DATES À RETENIR :

- **25 février 2012** : individuel régional corpo, coupes et inter comités régionaux
- **20 et 21 avril 2012** : tournoi ouvert à tous



Participants au stage de début de saison

TENNIS-CLUB MONTBRUNOIS



26 licenciés en 2010-2011, dont une quinzaine de jeunes qui suivaient les cours du mercredi après-midi, sous la houlette de David Brégeon.

Tous les membres du Club remercient Anne-Marie-MOREAU, qui quitte le poste de trésorière après 16 années de comptes parfaitement tenus.

Bilan Sportif

C'est l'équipe féminine, qui évolue en compétition sous les couleurs de Louzy, qui est à l'honneur cette année. En effet, après deux saisons en 2^e Division, ces dames ont terminé en tête de leur poule et retrouvent donc avec plaisir la 1^{re} Division où les rencontres futures seront plus équilibrées et donc plus passionnantes.

Le parcours des équipes masculines, parfois chaotique pour l'équipe 3 par manque d'effectif, a abouti à l'objectif fixé en début de saison, à savoir le maintien, même si l'équipe 2 n'est pas passée bien loin de la montée.

Notre tournoi officiel, organisé avec les clubs de St-Varent, de Mauzé-Rigné et de Louzy, a connu une légère baisse d'engagés, surtout en raison des deux week-ends de l'Ascension et de Pentecôte. Ce sont les Thouarsais qui se sont imposés: Julien Proust chez les hommes et Claire Burvingt chez les dames, contre Adèle Charton, du TC Louzy. David Brégeon a remporté le tableau 4^e série.

Composition du bureau:

- Président : Pierre FAUCHER
- Vice-président : Fabien MAGUY
- Secrétaire : Pascal LACROIX
- Trésorière : Pascal LACROIX
- Membres : Boris BACHELIER, Christophe CHATRY, Eric JACQUET, Frédéric FAUCHER, Jean-Michel SAVARIT

Tarif des licences 2012

- 18 ans et moins : **27 €**
- Etudiants, demandeurs d'emploi : **38 €**
- Autres : **50 €**

Entraînements

à la salle omnisports de Vrères :

- Mercredi, de 14 h 15 à 16 h 15 : jeunes, avec David Brégeon
- Mercredi, de 18 h à 20 h : mixte
- Vendredi, de 18 h à 20 h : dames, avec Yves Ferchaud
- Vendredi, de 20 h à 22 h : Hommes



NOS ASSOCIATIONS

UNION SPORTIVE DE VRÈRES STADE DU MONTALAIS



Composition du bureau:

- Président: Frédéric BOILEVE
- Vices-présidents: Régis BOUJU, Olivier GOBIN
- Secrétaire: Mickael BERTHONNEAU
- Secrétaire adjoint: Daniel LHOMEDET
- Secrétaire suppléant: Jean-Michel LHOMEDET
- Trésorier: Grégory SORIN
- Trésorier adjoint: Jimmy DOUET
- Trésorier suppléant: Alain PIERRE

Contact: 05 49 96 74 85

SAISON 2010-2011

L'équipe seniors 1 termine première en 3^e division et accède ainsi à la 2^e division départementale (83 buts marqués contre 30 encaissés en 22 matchs).

L'équipe 2 finit 3^e en 5^e division en ayant perdu qu'un seul match (*le dernier*) de décembre à Mai.

L'équipe 3 finit 6^e sur 10 en 6^e division (moyenne d'âge de 43,5 ans sans remplaçant lors du match du 27/03/11 contre le 1^{er} de la poule).

Les équipes U18 (2 équipes), U15 (1 équipe), U13 (2 équipes) évoluent avec le groupement Nord-Est-79.

L'équipe U13 monte d'un niveau à la trêve. Les équipes de U6 à U11 jouent sous l'appellation U.S. VRERE.

**REMERCIEMENTS À NOS FIDÈLES SPONSORS
ET SUPPORTERS**

SAISON 2011-2012

L'effectif se maintient avec un total de 157 joueurs et dirigeants licenciés repartis en 56 joueurs seniors, 32 joueurs U18, U15, U13 qui jouent avec le groupement et 45 joueurs en football d'animation de U6 à U11.

LA VIE DU CLUB

Après 15 années passées en 3^e division l'équipe 1 accède enfin à la 2^e division départementale (*niveau jamais atteint depuis la création du club en 1966*). Le début de saison est plus difficile.

L'ambition de l'équipe 2 est de monter d'un niveau elle aussi. Johan Blay reste entraîneur des seniors le mardi et vendredi.

L'école de foot du mercredi est toujours dirigé par Jérémy Cucu aidé dans sa tâche par des mamans de jeunes joueurs.

Jérôme Denuault de la communauté de communes intervient le mercredi à Louzy pour les U13 (3 équipes).

DATES À RETENIR :

- **Concours de belote:** le 14 janvier 2012 à Vrère
- **Dîner dansant:** le 17 mars 2012 à Oiron
- **Assemblée générale:** le 25 mai 2012 au Club House
- **Méchoui:** le 30 juin 2012 à St-Martin-de-Sanzay
- **Loto:** le 27 octobre 2012 à Vrère

NOS ASSOCIATIONS

TÉLÉTHON 2011

De nouveau, les fidèles bénévoles se sont retrouvés pour le 11^e Téléthon organisé à St-Léger-de-Montbrun le 3 décembre 2011.

Un petit déjeuner offert par l'amicale des agriculteurs d'Orbé et servi par la gymnastique volontaire, suivi de la marche pour les plus courageux, suivant le parcours tracé par Michel BOUCHETEAU.

L'après-midi le groupe de Country « *El Dorado* » de Sainte Verge a fait danser le public puis ce fut le concert de la chorale « *CANTABILE* ».

L'apéritif offert par la municipalité et le Comité des fêtes, suivi du repas « *Country* » réalisé par M. VION du restaurant « *Le Prévost* » et animé par « *ANIM' MUSIC* » ont clôturé cette journée.

Les membres de l'atelier « *Déco-Village* » avaient réalisé de nombreux objets en osier.

Maurice FUZEAU avait façonné des objets en bois.

Les tourtisseaux de Maryline ont été appréciés par tous.

Mme Renée TINSON a offert une citrouille de 56 kg qui a été gagnée à la tombola par M. RATEAU de St-Jean-de-Thouars.

M. JEVAUD Guy a gagné le panier en osier réalisé par M. MARTIN de Chenne, et garni par la gymnastique volontaire. L'Union Sportive de Vrères a, quant à elle, prit en charge la buvette. Le tour des villages a pu avoir lieu grâce au taxi de Frédéric FAUCHER.

Au nom de l'AFM, un grand merci aux bénévoles, aux donateurs, avec lesquels le téléthon de notre commune a pu avoir lieu. La somme versée à l'AFM s'élève à

2 325,75 €

Danse pour le Téléthon 2012

Je m'appelle EMMA, j'ai 15 ans et je souhaite faire danser des enfants (*filles et garçons*) de la commune afin de présenter leurs danses lors du téléthon 2012. Pour cela il faudrait quelques enfants âgés de 5 à 10 ans (*compris*). L'entraînement se ferait le mercredi de 15 h à 17 h à l'annexe de la salle des fêtes (*un adulte sera toujours présent*).

Pour plus d'informations vous pouvez me joindre au **06 30 70 13 90**.



Pompes à chaleur - Plomberie - Sanitaire - Chauffage - Climatisation
Énergie renouvelable - Piscine filtration - Traitement d'eau

MEUNIER
G.C.

Z.A. de la Croix Camus - Rue Gutenberg - 79100 SAINTE-VERGE
Tél. 05 49 66 10 04 - Fax 05 49 66 12 00
meunier.g.c@wanadoo.fr

Couverture
Zinguerie
Rénovation



Guy DIGUET

6, rue du Lavoir - 79100 ST-LÉGER-DE-MONTBRUN
Tél. 05 49 96 72 83

SARL MAINARD

- Peinture façade
- Peinture
- Papiers peints
- Vitrierie
- Revêtement sols et murs



1, rue du Four - VRERES
79100 ST-LÉGER-DE-MONTBRUN **05 49 96 73 13**



ANTONY
BOURASSEAU

PEINTURE - DECORATION
REVETEMENT Sols et Murs
FAÇADES
POSE DE STAFF - PATINE

Portable 06 70 88 50 35 - Fax 05 49 96 71 48

Diam'OR

Votre Bijoutier

Galerie Marchande Super U
2, bl Diepholz
79100 THOUARS
Tél. : 05 49 66 59 86

WeightWatchers
Parce que ça marche.

Renouez avec la "spirale magique"

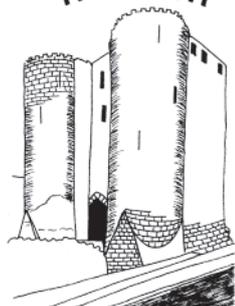


**DEUX REUNIONS
A THOUARS**

Collège et Lycée St-Charles
1, rue Jules Michelet

MERCREDI
Soit 16h30 ou 18h45
ouverture des portes ½ heure avant

**BAR - RESTAURANT
TRAITEUR**



LE PRÉVOST

68, rue Porte-au-Prévost
79100 THOUARS - ☎ 05 49 66 10 59

vous propose

sa cuisine traditionnelle
pour vos repas d'affaires ou de familles
et aussi
ses plats à emporter pour vos buffets

GONORD

Travaux publics et particuliers

2, rue Henri-Dubois - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 66 54 21 • Fax 05 49 96 17 41
www.gonord.fr



Fêtes

DE NOS ASSOCIATIONS

JANVIER

14: Concours de belote - Football Club "US Vrères" - Salle socio-éducative de Vrères

FÉVRIER

11: Bal de l'Association des parents d'Elèves de St-Léger/St-Martin - Salle socio-éducative de Vrères

MARS

25: Bourse à la puériculture - Comité des Fêtes - Salle socio-éducative de Vrères

AVRIL

13: Concours de Belote - Club "Nous Tous" - Salle socio-éducative de Vrères

20 et 21: Tournoi organisé par le Ping-pong Club ouvert à tous - Salle Omnisport - Vrères

MAI

- 6: Marché de printemps de l'Association des parents d'Elèves de St-Léger/St-Martin - Site de la garderie périscolaire d'Orbé.
- 8: Cérémonie commémorative de la 2^e Guerre Mondiale - Butte de Montbrun
- 13: Rallye vélo - Gymnastique Volontaire
- 20: Bourse d'échange auto-moto et vide-grenier - Comité des fêtes - Salle socio-éducative de Vrères

JUIN

- 18: Appel du Général de Gaulle - Butte de Montbrun
- 21: Fête de la musique - Anim'Musi - Salle omnisports de Vrères
- 29: Marche semi-nocturne - Comité des Fêtes - Salle Socio-éducative de Vrères

JUILLET

14: Fête du 14 Juillet au Stade Montalais ou Salle Socio-éducative - Vrères

SEPTEMBRE

30: Bourse à la Puériculture - Comité des Fêtes - Salle Socio-éducative de Vrères

OCTOBRE

6: Repas des Aînés organisé par le CCAS de St-Léger-de-Montbrun

27: Loto - Football Club "US Vrères" - Salle Socio-éducative de Vrères

NOVEMBRE

1: Journée du souvenir Français

11: Cérémonie commémorative de la 1^{re} Guerre Mondiale - Butte de Montbrun

DÉCEMBRE

2: Marché de Noël - Comité des Fêtes - Salle socio-éducative de Vrères

Boulangerie - Pâtisserie
Les Cheminots
Claire et Laurent Thibault
Notre Spécialité
Pain à l'ancienne cuit au bois
45, rue Anatole-France - THOUARS
Tél. 05 49 66 03 53

Électricité - Plomberie - Chauffage
Jacques VENDÉ
12 rue des Fontenilles
« A Puyravault »
79100 ST LÉGER DE MONTBRUN
☎ 05 49 96 78 45

POMPES à CHALEUR
PHOTOVOLTAÏQUE
RATEAU
FRÈRES
ÉNERGIES
RENOUVELABLES

- Chauffage
- Plomberie
- Électricité
- Climatisation

105 bis, av. Émile Zola - 79100 THOUARS
Tél. 05 49 96 37 84 - 06 08 05 85 24

BRASSERIE - PIZZERIA
BAR - GLACIER
Le Pilote
145, av. Emile Zola - Route de Saumur
(Parking E. Leclerc) - 79100 Thouars
Tél. 05 49 66 29 31
Renseignements - E.mail : pilote79@gmail.com